LETTRE

SUR LES VERTUS DES EAUX FERRUGINEUSES DE LA BOISSE

Près de Chambéry,

ÉCRITE

A MONSIEUR POTOT,

Professeur du Collège de Médecine de Lyon,

PAR MONSIEUR FLEURY,

Ancien Médecin des Hôpitaux Royaux d'Espagne & de l'Hôtel-Dieu de cette Ville, Docteur de Montpellier & de Turin, & Proto-Médecin de Savoye.

SECONDE EDITION,

Augmentée des Observations sur les Cures opérées par ces Eaux.

CHAMBERY,

chez J. Lullin, Libraire, Grande-Rue, à la Bible d'Or.

M. DCC. LXXVIII.

AVIS DU LIBRAIRE.

On ne se lasse point de réimprimer les Ouvrages qui n'ont d'autre objet que le bien du Public & celui de l'Humanité. La premiere Édition de cette Lettre se trouvant épuisée, l'Auteur a bien voulu joindre à celle-ci ses Observations concernant les Guérisons opérées

par l'efficacité de ces Eaux, & y déſigner les Maladies pour leſquelles il les a reconnuës inſuffiſantes : la réputation dont il jouit, me fait eſpérer que les Habitans de cette Ville, auſſi bien que les Étrangers, accueilliront avec le méme empreſſement cette nouvelle Édition.

LETTRE
SUR LES VERTUS
DES EAUX FERRUGINEUSES
DE LA BOISSE
PRÈS DE CHAMBÉRY,

Écrite

à Monſieur POTOT, Médecin de Lyon,

Par M. FLEURY, Proto-Médecin en Savoye.

VOus m'avez demandé, Monſieur & cher Confrere, qu'elles étoient les nouvelles Eaux de la Boiſſe, dont on chante les merveilles dans votre Ville; ayant vu pluſieurs lettres des Médecins de Chambery, dans leſquelles les uns les préconiſent au ſuprême de-

gré, tandis que quelques-uns ne leur attribuent aucune vertu ni efficacité, pour les maladies auxquelles on les dit être propres, & ne contiennent point les principes que certains ont cru y reconnoître. Etant donc une affaire d'examen, vous vous en rapportez à moi, tant pour vous personnellement, que pour ceux qui vous ont consulté sur ces Eaux, auxquels vous avez répondu, que vu la différence de sentiment des Médecins de Chambery, vous attendiez d'avoir le mien pour les décider. Je vais donc vous tracer l'histoire de ces Eaux, & les maladies pour lesquelles je les ai employées, ainsi que vous le souhaitez.

Les Eaux de la Boisse ne sont point nouvelles; personne n'en connoît l'époque; ce que j'en sais, Monsieur, de plus ancienne date, c'est qu'étant Médecin de famille de l'Infant Dom Philippe, & des Hôpitaux militaires des Espagnols, lorsqu'ils occupoient la Savoye; M. Grossy, très-savant Médecin, qui en faisoit usage, m'ayant dit qu'elles étoient propres à plusieurs maladies, je les ordonnai en 1748 à un grand nombre de soldats, que l'on venoit de retirer des Hôpitaux des Provinces pour les transporter en Espagne; ils étoient atteints de différentes maladies chroniques, presque tous réputés hors de service, que la plûpart cependant purent reprendre, par le bénéfice qu'ils retirerent de la boisson de ces Eaux.

Leur source, située à un quart lieue de Chambery, sort au bas d'une vaste colline sabloneuse, dont la partie qui domine sur ces Eaux a été de tout temps sujette à de fréquens éboulemens, qui probablement s'étant succédés en différentes années, en auront enfoui plusieurs fois la Source, comme je le vis arriver

en Février 1749 & en Décembre 1752 : dans le même temps la Riviere de Laiſſe, qui paſſe au midi de cette colline, s'étant détournée de ſon lit, ſe porta juſqu'aux éboulemens, & perſonne ne put plus y atteindre.

L'habitude où étoient les habitans d'aller à d'autres Eaux du pays, leur fit oublier celles dont il eſt queſtion, juſqu'en 1760, que la riviere de Laiſſe, ayant repris ſon ancien lit, quelques malades dès lors purent atteindre à des filets qui filtroient à travers les maſſes éboulées qui en couvroient la Source, leſquelles ayant peu à peu été entraînées par les pluies, en laiſſerent l'abord praticable en 1776 ; & des perſonnes de conſidérations y ayant recouvert leur ſanté, preſque tous les habitans, malades ou non, y accoururent l'année derniere ; & comme aucun n'en a éprouvé de mauvais effets, tandis qu'un grand nombre y a trouvé la guériſon à différentes maladies graves & invétérées, ces Eaux en ont acquis la plus haute célébrité.

Cette prodigieuſe quantité de buveurs, tant du pays qu'étrangers, qui y ſont venus en foule, m'a fourni la facilité d'obſerver dans ceux qui étoient malades, les mêmes effets que j'avois reconnus en 1748, & ſurtout dans un plus grand nombre de maladies, particuliérement dans celles du Sexe.

Ces Eaux, qui ſont très-limpides, ont un goût ferrugineux, & ſont auſſi légeres que celles de nos meilleures Fontaines, & plus froides en Eté de deux degrés au Thermometre de Reaumur, comme plus chaudes en hiver. La couleur purpurine qu'elles prennent dans l'inſtant qu'on les reçoit à la Source dans une bouteille de verre blanc, où l'on a mis de la Noix de Gale concaſſée, dénote leurs qualités ferrugineuſes,

ſelon les Chymiſtes, qui regardent cette noix comme la pierre de touche de l'exiſtence du fer dans toute Eau minérale. Ayant communiqué cet effet à M. Somis, un des plus célebres Profeſſeurs de l'Univerſité de Turin, & Médecin de la Perſonne Auguſte du Roi ; il me répondit, en date du 26 Juillet, que pour bien juger de ces Eaux, il falloit faire des obſervations exactes & réitérées ſur les effets qu'elles produiſoient, & que ce ſeroit plutôt par ces obſervations, qu'on pourroit en reconnoître les propriétés médicinales, que par leur analyſe, ſi tant eſt, qu'en la faiſant, ce ne fût pas au-deſſus des forces humaines de découvrir tous les principes dont elles pouvoient être imprégnées. Le ſentiment de ce grand Maître de l'Art eſt conforme à celui des plus habiles Auteurs qui ont écrit ſur les Eaux Minérales, qui conviennent que le vrai moyen d'en reconnoître les propriétés, eſt l'expérience de leurs effets. Celles que j'ai de ceux des Eaux d'Aix, où, depuis trente années, j'y dirige des malades dans chaque ſaiſon, m'a convaincu de la vérité de cette aſſertion ; car ce ne fut ni par l'analyſe que j'en fis peu après mon établiſſement en Savoye, ni par celles qu'avoient fait les célebres Fanton & Groſſy, que je pus être en état de connoître leurs propriétés, n'ayant été que par les obſervations de leurs effets que j'ai pu en acquérir la connoiſſance : c'eſt la même méthode que j'emploie pour celles de la Boiſſe, ſur leſquelles j'ai déja fait pluſieurs expériences analytiques, que je veux encore réitérer pour découvrir, autant qu'il ſera poſſible, les principes dont ces Eaux ferrugineuſes ſont imprégnées ; auxquelles Madame la Maréchale Du Muy, que j'y ai conduit, a trouvé le même goût qu'à celles de la Sau-

veniere

veniere de Spa ; ce que M. le Comte de l'Hopital m'avoit précédemment assuré. Il est vrai que si l'on en peut juger par les observations rapportées par M. de Limbourg sur les Eaux de Spa, celles de la Boisse paroissent beaucoup convenir avec elles par les guérisons qu'elles opérent ; mais leurs principes constitutifs sont beaucoup plus subtils & plus volatifs, & le Fer s'y trouve dans un état de solution beaucoup plus parfaite. Les Eaux de la Sauveniere de Spa, de même que celles de nos autres Sources ferrugineuses de la Savoye, laissent un dépôt ochreux sur les pierres & les cailloux sur lesquels elles passent ; tandis que nos Eaux de la Boisse n'en laissent aucun, mais leur imprime seulement une teinte rougeâtre qui les pénétre plus ou moins dans l'intérieur, selon le temps qu'elles y ont été exposées : d'ailleurs celles de Spa souffrent le transport, au lieu que les nôtres, après le vingtieme jour qu'elles ont été prises à la Source, perdent leurs qualités ; ce que m'a confirmé l'illustre Dame dont je viens de vous parler, qui m'a écrit de Paris que ces Eaux, qu'elle y avoit fait transporter, avoient perdu leur vertu & efficacité. Cependant, Monsieur, on en a exporté en France une quantité étonnante en barils & en tonneaux ; j'ignore ce qu'elles ont pu produire, étant transportées avec si peu de précaution ; car il est nécessaire, lorsqu'on veut en retirer quelqu'avantage, de les prendre dans des bouteilles, surtout dans celles de gray, & les lutter à la Source. Si ces Eaux ne varient point à l'avenir dans leurs principes constitutifs, ainsi qu'elles ne l'ont pas fait depuis environ quarante ans qu'on les a employées, la Savoye aura la prérogative, peut-être unique, de posséder, à deux lieues de distance les unes des autres,

des meilleures Eaux chaudes poſſible, qui ſont celles d'Aix, & les ferrugineuſes de la Boiſſe. L'uſage de ces deux Eaux minérales, ſagement combinées l'une avec l'autre, formera un remède preſque univerſel pour toutes les maladies chroniques, ſuſceptibles de guériſon : voici celles pour leſquelles j'ai reconnu les Eaux de la Boiſſe ſalutaires.

Pour les maladies de la peau, ſoit pour celles qui dépendent d'un vice caché intérieurement, & s'y manifeſtent par des éruptions ſalines, dartreuſes, éréſipélateuſes, & taches ſcorbutiques, ſoit pour celles qui, ayant leurs ſieges dans la peau même, y ont produit différentes altérations.

Pour les crachemens de ſang, les toux invétérées, oppreſſions & tubercules de poumons ; pour les gonflemens, peſanteurs, douleurs d'eſtomac, dégoût & vomiſſemens.

Pour les coliques bilieuſes, hémorrhoïdales & les néphrétiques, pour les obſtructions du foie, de la rate & du pancréas, pourvu que ces ſortes d'obſtructions n'aient pas atteint la dureté du ſkirre.

Pour la diminution & ſuppreſſion des évacuations périodiques du Sexe, les pâles couleurs & fiévre lente, qui eſt quelquefois compliquée.

Pour les tumeurs œdemateuſes, & pour la leucophlegmatie ou anaſarque, pour les diarrhées & diſſenteries invétérées,

Pour les graviers, ſables, mucoſités des reins & de la veſſie, pour toutes ſortes de difficultés recentes d'urine.

Pour les gonorrhées virulentes, & pour les écoulemens qui ſubſiſtent quelquefois après leurs traitemens.

Pour l'affoibliſſement des membres, & les douleurs vagues.

Pour la ſoif immodérée, l'inſomnie & l'affection hypochondriaque.

Pour les fiévres intermittentes invétérées, les dépôts après les maladies aiguës, & les convaleſcences longues & pénibles.

Pour expulſer les vers & évacuer les humeurs putrides & bilieuſes de premieres voies.

Ces Eaux opérent ou par le vomiſſement ou par d'abondantes évacuations par le bas, & le plus ſouvent par les urines; quelquefois elles procurent une eſpece de ſalivation, & dans quelques-uns elles occaſionnent des éruptions générales à la peau, qui diſparoiſſent en continuant de les boire; effets qui varient ſelon la nature des maladies, & la diſpoſition particuliere des malades.

Le temps le plus propre pour leur boiſſon, & où elles ont leur plus grande activité, eſt depuis la fin du mois de Mai juſqu'à celle d'Octobre.

Voilà, Monſieur, bien des maladies différentes où un même remede convient; mais, vous ſavez que leurs cauſes génériques différent beaucoup moins entr'elles que les ſymptomes, une même cauſe produiſant divers genres de maladies, ſelon les divers états de l'économie animale & les divers organes qu'elles affectent. Cependant quel appareil de formules & de remedes nos Anciens ne nous ont-ils pas laiſſés contre les maladies chroniques, pour leſquelles les ſeules Eaux minérales, tant chaudes que froides, rempliſſent beaucoup mieux les indications, & nos vues curatives? Nous n'avons aucun remede qui puiſſe, comme ces Eaux, conſerver dans le corps humain toute leur intégrité, & qui ait la facilité de pénétrer comme elles font, juſques dans les filieres les plus déliées des plus

petits vaiſſeaux, où des liquides privés du mouvement néceſſaire à la vie, s'étant épaiſſis & accumulés, y acquierent par leur ſéjour différentes ſortes d'altérations & d'acrimonie; intervertiſſent enſuite l'ordre des ſecrétions & excrétions naturelles, & produiſent tous les déſordres que nous remarquons dans les maladies chroniques: c'eſt donc en rétabliſſant la liberté de *la* circulation, & en corrigeant en même temps le vice des fluides, que les Eaux minérales produiſent les effets que l'Art n'a jamais pu atteindre par un autre moyen; je viens d'en faire une épreuve perſonnelle des plus frappantes. Je fus atteint d'une attaque de goutte irréguliere; toutes les articulations de mon corps en furent ſaiſies de la maniere la plus cruelle, & je paſſai par tous les accidens, tels que les a obſervé l'immortel Sydenham dans ſon Traité de la Goutte irréguliere. Après cette attaque, je reſtai perclus de tous mes membres; je fus réduit à la plus extrême maigreur, avec une altération dans le pouls, & une inſomnie durant quatre mois: de ſorte que perſonne n'imaginoit que je puſſe ſurvivre à cet état; je ne mis en uſage aucun remede, n'ayant de confiance qu'aux Eaux d'Aix; je m'y fis porter au mois de Mai, y reçus 22 douches de ſuite, au moyen deſquelles je pus faire quelques pas, deſcendre & monter mon eſcalier, étant ſoutenu par une perſonne; je ſavois bien que les douches opérent quelquefois long-temps après qu'on les a reçues; mais je ſavois auſſi que dans des cas moins graves que celui où j'étois, il falloit les réitérer trois ou quatre ans de ſuite avant d'être guéri; je penſai que pour abréger un ſi long terme, je n'avois qu'à continuer à re-

cevoir huit douches chaque mois ; ce qu'ayant exécuté ſix mois de ſuite, ma guériſon fut opérée.

Connoiſſez-vous dans la Médecine un moyen qui eût pu équivaloir à la douche dans l'état déſeſpéré où j'étois ? C'étoit une épreuve d'ailleurs que je ne pouvois faire que ſur moi-même ; car quel eſt le malade qui auroit conſenti à reſter ſix mois de ſuite à Aix, ou à y revenir chaque mois ? Voilà des effets inexplicables : il en eſt de même, Monſieur, de ceux que j'ai vu produire à nos Eaux de la Boiſſe dans les maladies dont je vous ai parlé ; mais je dois vous prévenir qu'on doit diſtinguer ſelon les cas particuliers & les différens tempéramens, ainſi que ſelon le plus ou le moins d'ancienneté de la maladie, quelle devra être la quantité de la boiſſon, ſa durée, quel intervale pour y revenir, quel exercice, quel régime conviendront ; quelles ſont les maladies où il faut néceſſairement les boire à la Source, & celles où elles agiſſent tranſportées chaque jour, quand devra-t-on les boire en prenant les Bains d'Aix ; ce qui en certains cas eſt néceſſaire, & en rendra le ſuccès plus prompt, comme j'ai eu lieu de le remarquer dans les mois de Septembre & Octobre dernier, où je les ai fait tranſporter chaque jour pour des malades qui y ont pris les Bains. Une Demoiſelle qui avoit des duretés dans le ſein déjà adhérentes & douloureuſes, que l'on taxoit de cancereuſes, au moyen des demi bains & de 40 jours de boiſſon des Eaux tranſportées, y a reçu un ſoulagement ſi marqué, que j'eſpere qu'en réitérant cette méthode, on viendra à bout de réſoudre entiérement les glandes, puiſqu'elles ſont déjà rendues mobiles, & que les douleurs lancinantes ont ceſſé.

Il est aussi des maladies où l'on devra les boire dans la nuit, comme dans les soifs immodérées, l'insomnie & les dissenteries invétérées ; on devra aussi quelque fois les boire dégourdies & coupées avec du lait : il y a des circonstances qui exigent de placer quelques purgatifs durant leur usage ; ce sont là des regles qu'on ne peut guere prescrire qu'à la vue du malade, ou sur un détail circonstancié de la maladie.

On peut seulement dire en général qu'on doit se purger le premier & dernier jour de la boisson, sauf dans les cas de diarrhée & dissenterie, où cette précaution peut être inutile, & même devenir nuisible. On commencera la boisson par deux gobelets de huit onces chacun, & chaque jour on augmentera de deux gobelets, jusqu'à ce que l'on soit parvenu à huit ; mais pour les tempéramens foibles & délicats, on n'augmentera que d'un gobelet par jour, & on se tiendra au nombre de six. Les premiers jours, on doit laisser un quart d'heure au moins d'intervalle entre chaque gobelet, & même plus, si on s'apperçoit que ces Eaux fatiguent l'estomac ; mais ensuite, un quart d'heure d'intervalle est plus que suffisant ; si elles font vomir, on les continue, quand même cet effet dureroit plusieurs jours de suite, parce qu'ayant évacué les humeurs qui croupissoient dans l'estomac, elles passent ensuite par les urines avec succès : si elles procurent des évacuations abondantes par les selles, on peut en diminuer la dose ; si les déjections sont fréquentes, & qu'on s'en trouve affoibli, on en discontinuera l'usage pendant quelques jours. Quelquefois ces Eaux portent à la tête & occasionnent une espece d'yvresse ; il faut alors en diminuer la dose ; & si cet effet continue, on doit placer un purgatif léger.

La durée de la boiſſon eſt ordinairement de trois ou quatre ſemaines ; mais il eſt des maladies ſi invétérées, qu'elles exigent d'en prolonger le temps, comme les diſſenteries, les obſtructions anciennes, les dartres qui ont détruit pour ainſi dire l'organe de la peau.

Deux heures après avoir fini la boiſſon, on peut prendre des alimens ſolides ; une heure ſuffit, ſi l'on prend un bouillon ou du café ou chocolat, ou un peu de vin de liqueur ; il convient de ne point raſſaſier l'appétit que ces Eaux excitent le plus ſouvent, & de ſouper légérement. On doit ſe tenir l'eſtomac couvert pendant qu'on les boit, ſe préſerver de l'ardeur du Soleil, & ſe promener juſqu'à ce qu'on ait bu la quantité ci-deſſus marquée ; on devra le ſoir éviter le ſerein, & autant qu'on le peut toute application ſérieuſe.

Les alimens les plus convenables ſont les viandes bouillies, rôties, grillées, la volaille, le poiſſon & les herbages apprêtés en gras ; on bannira toute ſorte d'acide, de friture, pâtiſſerie, ſalade & fruit crud, ſauf lesf ondans.

Dans la crainte de voir réitérer le malheur que j'avois vû arriver à cette Source en 1749, & qui en étoit de nouveau menacée ; ayant l'honneur de repréſenter le Magiſtrat du Proto-médicat en cette ville, je pris la liberté de faire parvenir ſous les yeux du Roi, des Repréſentations pour la conſervation de ces Eaux : Par un effet de ſes graces, Sa Majeſté, qui s'occupe par elle-même de tout ce qui peut contribuer au bonheur de ſes peuples, daigna les agréer, & fit donner ſes ordres à Monſieur notre Intendant

Général pour cet objet ; & Messieurs les Nobles Sindics & Conseil de Ville ayant reçu ceux de Monsieur l'Intendant, pour prendre les mesures nécessaires à prévenir tout ultérieur éboulement ; ces Messieurs ont non seulement prouvé leur zele & empressement à conserver cette Source salutaire, mais encore viennent de donner un plan pour y faire un chemin spacieux & commode pour les personnes qui voudront y aller en voiture. Les Etrangers trouveront le séjour de Chambéry agréable. Les habitans en sont honnêtes ; & les personnes de distinctions y trouveront une Noblesse illustre & nombreuse, qui y forme la société la plus aimable. Les logemens seront commodes, tant pour ceux qui voudront y tenir maison, que pour ceux qui se feront porter à manger, s'y trouvant de bons Traiteurs dans tous les quartiers. Il y a aussi des Maisons de campagne autour de la Ville, qui sont à portée de ces Eaux ; & ceux qui aimeront le Spectacle, en jouiront, y ayant un beau Théatre qu'on a élevé à l'occasion du bonheur qu'on eût en 1775 d'être honoré de la présence de notre incomparable Souverain.

Voilà, Monsieur, les éclaircissemens que vous avez souhaité, sur lesquels vous pouvez compter, tant pour vous personnellement, que pour ceux qui vous ont consulté sur ces Eaux, lesquelles, suivant le détail que vous m'avez fait de votre situation, ne peuvent que vous être très-utiles ; & quoique dans le cas où vous vous trouvez, elles pourroient opérer étant transportées, il est plus à propos que vous veniez les boire à Aix, pendant que Madame votre Epouse y séjournera pour les douches : la mienne sera enchantée de vous y revoir en famille. Vous trouverez plus d'arrangemens

dans ma maiſon, occaſionnés par l'honneur que j'ai eü de la voir occupée par Son Alteſſe Royale Monſeigneur le Duc de Chablais, les trois années que cet Auguſte Prince eſt venu à nos Eaux.

J'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR ET CHER CONFRERE,

Chambéry, 30 *Janvier* 1778.

Votre très-humble & très-obéiſſant
Serviteur, FLEURY, P. M.

OBSERVATIONS
Sur les Effets des Eaux Ferrugineuſes de la Boiſſe, près de Chambéry, & les Guériſons qu'elles ont opérées.

Par M. FLEURY, Proto-Médecin en Savoye.

AVANT-PROPOS.

QUELQUES nombreuſes que ſoient les Sources minérales, quelques rapports qu'elles paroiſſent avoir entr'elles, il n'en eſt peut-être aucune qui ne differe des autres dans la proportion de ſes principes conſtitutifs, vû le nombre infini de combinaiſons par leſquelles l'eau peut diſſoudre & ſe charger des différentes ſubſtances qui ſont renfermées dans les entrailles de la terre ; & il paroît que c'eſt en raiſon de la plus ou moins parfaite diſſolution des minéraux dont chaque ſource eſt impregnée, que ſes propriétés ſont plus ou moins étendues & efficaces : Et plus les principes d'une eau minérale ſeront ſubtiles & incoërcibles, plus il ſera difficile, pour ne pas dire impoſſible, à tous les efforts des Chimiſtes de pouvoir les reconnoître. Il eſt même quelques corps du genre des minéraux, qui, ſelon Maloüin, ſont formés de particules ſi menues & ſi fortement unies, que leurs corpuſcules ont beſoin de moins de chaleur pour les

emporter, que pour les diviſer en leurs principes ; de ſorte que l'analyſe de tels corps eſt impraticable : De-là vient que preſque tous ceux qui ont voulu prononcer ſur la vertu des eaux minérales *à priori*, c'eſt-à-dire, avant qu'un nombre ſuffiſant d'expériences faites ſur les malades, en ait conſtaté les propriétés, ſe ſont expoſés à tromper les autres, en ſe trompant eux-mêmes. Tel a été le ſort de celui qui a prétendu juger des Eaux de la Boiſſe, par l'Analyſe qu'il en publia l'année dernière ; le ton déciſif & affirmatif répandu dans tout ſon contenu, en a impoſé aux Médecins & Chirurgiens étrangers, ainſi que je l'ai reconnu dans pluſieurs occaſions : C'eſt ce qui me force à faire remarquer que ces procédés analytiques ont été fautifs, puiſqu'il y avance, 1°. (trompé apparemment par quelques circonſtances étrangeres) que ces Eaux contiennent parties égales de terre abſorbante & de ſélénite (*a*), quoiqu'il eſt certain, & prouvé par des expériences déciſives, qu'il ne s'y trouve pas une ſeiziéme partie de ſélénite, ainſi qu'il ſera facile d'en juger, lorsque je publierai les Eſſais analytiques ſur ces Eaux.

2°. Il rapporte, page 8, qu'ayant mêlé du ſirop violat avec l'Eau, elle a pris une très-légere couleur de feuille morte ; tandis, au contraire, que cette Eau verdit ſur le champ le ſirop violat, ſoit qu'on l'y mêle pur, ſoit qu'il ſoit étendu dans de l'eau diſtilée.

3°. Il prétend, page 19, que les Eaux de la Boiſſe ſont nuiſibles à la ſanté, & que l'uſage de telles Eaux eſt ſouvent très-pernicieux à ceux qui ſont ſujets à

(*a*) Voyez page 17 de l'Analyſe des prétendues Eaux Ferrugineuſes de la Boiſſe, ſituées près de Chambéry, &c. Chez Lullin, Libraire, grande-rue, à la Bible d'Or.

la gravelle, tandis qu'elles ſont au contraire très-efficaces contre les graviers, & que leurs ſalubrité & propriétés médicinales ont été reconnues & atteſtées par Meſſieurs les Médecins Mermoz, Deſmaiſons, Lard & Pillet, mes Confreres, ainſi qu'il en conſte par leurs Lettres à Meſſieurs les Nobles Sindics de cette Ville, qui nous écrivirent l'année derniere, par ordre du Roi, pour avoir notre ſentiment ſur la qualité de ces Eaux. Sa Majeſté, par un effet de ſa profonde Sageſſe & de ſa Bienveillance Royale envers ſes Peuples, ayant voulu être aſſurée des bons effets qu'elles avoient produits, avant d'ordonner les Réparations néceſſaires, pour les préſerver des éboulemens qui nous en avoient privés, comme je l'ai rapporté dans ma Lettre à M. Potot.

4°. L'Auteur de l'Analyſe contre ces Eaux, déterminé peut-être par quelque fait ou principe qui m'eſt inconnu, n'a pas été aſſez attentif à reconnoître la teinte purpurine que leur donne la noix de galle à la Source; puiſqu'il aſſure que trente fois il en a répété l'eſſai, ſans la découvrir : On ne peut comprendre cette aſſertion démentie par tous ceux qui ont cherché à s'en convaincre; ce que peuvent témoigner des milliers de perſonnes, ainſi que plus de cinquante Etrangers de conſidération, qui, ſur l'annonce que la Gazette de Berne, N°. 46 de cette année, attribuoit au Collége de Médecine de Lyon, que ces Eaux n'avoient d'autres qualités que celles d'une eau pure & ſimple; ont voulu répéter l'eſſai de la noix de galle; & pour mieux s'en aſſurer, ils ont diverſes fois répété ſur la même noix de galle concaſſée l'effet de ces Eaux, comparé à celui de l'eau commune, & tou-

jours reconnu la teinte purpurine qu'elles prennent à l'inſtant même qu'elles ſont reçues ſur cette noix concaſſée ; tandis que l'eau commune ne prend qu'une très-légere teinte de couleur de feuille morte (*b*).

5°. Il dit page 21, que le ſable roulé par ces Eaux, ne contient point de particules de fer ; & cependant je les y ai reconnu.

Les Médecins éclairés par la ſaine phyſique, l'uſage de voir des malades, & par l'obſervation, reconnoiſſent la Médecine pour une ſcience fondée & formée ſur des expériences ſages & des obſervations exactes & réitérées; qu'on ne peut en reculer les bornes que par cette voie, & non par celle des hypothéſes, qui n'ont ſervi qu'à retarder le progrès des vraies connoiſſances dans cet Art ; tous les moyens que nous avons entre les mains, tirés des trois règnes, n'ayant jamais été reconnus que par l'expérience, ils jugeront des propriétés des Eaux de la Boiſſe, par les différens effets qu'elles produiſent ſur le corps humain. Et ſi nos lumieres ne ſont pas aſſez étendues pour pénétrer & expliquer la façon d'agir de ces Eaux, elles n'en parviennent pas moins au but que la nature a en vûe, lorſqu'elle n'eſt pas vaincue par la force du mal.

N'ayant pu prévoir que l'on imprimeroit la Lettre que j'avois écrite à M. Potot, ancien & célebre Médecin de Lyon, j'avois omis les Maladies pour leſquelles leur uſage eſt inffiſant. Et afin d'éviter

(*b*) Ce fut le 15 Juin que ces Meſſieurs, bûvant les Eaux, firent cette épreuve, parmi leſquels MM. les Marquis de Séve, de Langeac; MM. de Terbaſſe, de Caze, de Savarron, & autres de Lyon : MM. de la Mouroux & de Roſtaing de Grenoble, &c. témoignerent à S. E. Madame la Commandante & Comteſſe de la Tour, leur ſurpriſe qu'on eût pû nier cet effet.

aux Malades un voyage infructueux, il eſt donc à propos d'obſerver que l'épilepſie, la paralyſie, les anchiloſes, les écrouelles ne ſont pas curables par ces Eaux, & que quelques bons effets qu'elles produiſent dans les affections de poitrine, elles ne peuvent pas guérir la phtiſie pulmonaire confirmée; il en eſt de même de certaines dartres rongeantes, chancreuſes ou ſcrophuleuſes, qui ſe manifeſtent ordinairement ſur le nez & aux lévres : Et quoique très-propres contre l'hydropiſie dans les chairs, connue ſous le nom de leucophlegmatie ou anazarque; elles ne peuvent convenir aux hydropiſies par épanchement; certains cas d'aſcite exceptés, où ces Eaux étant bues immédiatement après la ponction, m'ont paru propres à retarder & même empêcher un nouvel épanchement, par la propriété qu'elles ont de rétablir le ton, le reſſort & l'élaſticité des fibres & des membranes, en corrigeant en même tems le vice cachectique du ſang : mais ſi quelque tumeur skirreuſe, dans les viſcères du bas-ventre, avoit donné lieu à l'épanchement, on ſent bien que, dans ce cas, leur effet ſeroit inſuffiſant.

Outre les effets ſalutaires que ces Eaux produiſent dans les maladies chroniques, elles paroiſſent être un préſervatif contre les aigues; la meilleure ſanté dont jouiſſent les Habitans de cette Ville, en eſt une preuve inconteſtable, par la vertu ſinguliere qu'ont ces Eaux, d'expulſer les vers & d'évacuer par le vomiſſement, & le plus ſouvent par les déjections, la ſaburre putride & bilieuſe des premieres voies; ce qui les a préſervés des fiévres putrides & vermineuſes qui règnoient ordinairement parmi le peuple : Evénement obſervé & atteſté par MM. Mermoz & Lard,

Médecins de l'Hôtel-Dieu de cette Ville, dans leurs Lettres déja citées.

Si je peux remarquer que la ſeconde Source de ces Eaux, qui découle à quelques pas de diſtance au couchant de celle dont j'ai fait mention dans ma Lettre, & qui eſt également ferrugineuſe, puiſſe convenir de préférence dans quelques maladies, je ne manquerai pas de l'indiquer en continuant mes Obſervations. Heureux, ſi je puis remplir le but que tout Médecin doit avoir en vûe, qui eſt de ſaiſir toutes les occaſions où il peut ſe rendre utile à l'humanité.

OBSERVATIONS.

LES Obſervations que je donne, ſont celles que j'ai eû lieu de faire ſur les Maladies de ceux qui m'ont conſulté avant de commencer la boiſſon des Eaux, que j'ai ſuivi pendant le tems qu'ils en ont fait uſage, & dont j'ai reconnu la parfaite guériſon; & d'autres dont des perſonnes dignes de foi m'ont remis les déclarations. Sans entrer dans le détail des Effets que j'avois obſervé ſur les Eſpagnols, à qui je les ordonnai en 1748, je commence par quelques-unes de 1762 à 1776, qui ſerviront à prouver que la qualité de ces Eaux n'avoit point été altérée par les éboulemens.

OBSERVATION I.

Eruptions Eréſipellateuſes.

Madame Martin, née Deſſales, Marchande de cette Ville, étoit ſujette à une éruption éréſipellateuſe, qui,

à l'approche des chaleurs, se manifestoit sur les jambes; & trois mois après reparoissoit & occupoit tout le visage & la tête; ce qui lui arriva plusieurs années de suite, sans qu'elle eût pû s'en garantir, ni par les saignées, ni par quantité de remedes. En 1762, après l'attaque de cette éruption sur les jambes, on lui conseilla les Eaux de la Boisse, qui, les cinq premiers jours, l'évacuerent beaucoup par le bas, passerent ensuite par les urines, & lui procurerent au 40e. jour un vomissement très-abondant de bile. Elle se reposa, & en but encore quinze jours, n'eut point d'érésipelle à la tête; & les ayant bû l'année suivante, elle n'en a plus eû aucun retour, ni aux jambes, ni à la tête.

Observation II.

Langueur, foiblesse, épuisement à la suite d'un accouchement laborieux.

La même Dame ayant eû en 1766 une couche très-laborieuse, dans laquelle une partie considérable de l'arrière-faix fut retenu dans la matrice; elle fit usage des bains d'Aix, qui lui procurerent l'expulsion de l'arriere-faix en plusieurs morceaux corrompus, & tomba ensuite dans un état de langueur, de foiblesse & d'épuisement, qui lui faisoient craindre les suites les plus funestes. Se rappellant alors l'heureux effet des Eaux de la Boisse, pour ses éruptions érésipellateuses, elle en fit usage avec un tel succès, qu'après en avoir été beaucoup évacuée par les selles, & rendu des urines très-chargées, elle recouvra sa premiere santé.

Observation III.

Vapeurs, ſincopes, inſomnie.

En 1769 la même Perſonne éprouva les plus vifs chagrins poſſibles, qui la jetterent dans des vapeurs, accompagnées de ſincopes fréquentes, la priverent du ſommeil, & lui procurerent une perte blanche très-abondante : On lui fit uſer des différens remedes uſités en pareil cas, mais ſans pouvoir lui procurer que des ſoulagemens momentanés. L'idée lui vint de renoncer à tout remede, & de boire les Eaux ; ce qui lui réuſſit avec un ſi grand ſuccès, que non ſeulement elle n'eut plus de vapeurs ni d'inſomnie, mais encore elle fut guérie de la perte blanche, qui avoit été très-abondante.

Observation IV.

Eſſera, ou Porcelaine.

En 1772 il lui ſurvint une ébullition par tout le corps, avec des vives démangeaiſons ; c'étoient des eſpéces de veſſies qui reſſembloient à des piquûres d'orties, leſquelles paroiſſoient & diſparoiſſoient pluſieurs fois dans les 24 heures : Les Eaux de la Boiſſe, dont elle fit uſage, lui firent rendre des urines d'abord rouges comme du ſang pendant quelques jours, enſuite fort jaunes durant 8 jours ; & au 20e. de la boiſſon, elle n'eut plus ni ébullition, ni démangeaiſons.

Observation V.

Diſſenterie & Coliques violentes.

En 1775, la même Perſonne qui fait le ſujet des

Obſervations ci-devant, fut atteinte d'une diſſenterie accompagnée des plus violentes coliques : on mit en uſage les tiſanes, les lavemens, les opiates, les teintures anodines, les vomitifs avec l'ypécacuana, les purgations : tous ces remedes alternativement donnés, ne firent diſparoître ni la diſſenterie, ni les coliques. Elle imagina que peut-être les Eaux de la Boiſſe la ſoulageroient ; elle obſerva qu'au 4e. jour de leur boiſſon, ſes coliques étoient moins vives ; au 15e. jour la fréquence des déjections fut moindre, les coliques entierement calmées, & que les matieres qu'elle rendoit, n'étoient plus teintes de ſang. Enſuite le cours de ventre ceſſa ; l'apétit revenu, elle diſcontinua les Eaux. Quelque tems après la maladie reparut ; ce qui l'obligea de réitérer ces Eaux, dont elle reçut bientôt le même effet. Alors elle voulut éprouver ſi ce n'étoit qu'à la vertu de ces Eaux, qu'elle devoit ſa guériſon ; & pour s'en aſſurer, elle les diſcontinua une ſeconde fois ; mais la diſſenterie ayant de nouveau reparu, non ſeulement elle but les Eaux pour s'en délivrer, mais les continua durant un mois après ſon rétabliſſement ; ce qui lui rendit une ſanté aſſurée.

OBSERVATION VI.

Coliques néphrétiques, & duretés dans l'hypochondre gauche.

M. l'Avocat Gariod eut en Juillet 1760, une colique que M. Mermoz, ſon Médecin, caractériſa de néphrétique : il reſſentoit une douleur aux reins du côté gauche, avec une péſanteur depuis les fauſſes côtes en bas, avec une dureté de la longueur de 7

à 8 pouces. Il avoit des vomiſſemens, ſans aucun indice d'indigeſtions : il conſulta feu M. Buchard, qui fut du même avis. Il uſa des Eaux ferrugineuſes de Châteauneuf, diſtantes de quatre lieues de cette Ville ; mais quoique ſoulagé, il ne fut pas guéri. Ses douleurs revenant par intervalles, & la dureté ſubſiſtant, ces Meſſieurs lui conſeillerent de ſubſtituer les Eaux de la Boiſſe à celles de Châteauneuf ; il les but en 1762 & années ſuivantes, les recevant au moyen d'une chenée de bois, crainte d'être écraſé par les éboulemens, & d'enfoncer dans la boue que les ſables éboulés formoient alors. Les Eaux lui firent rendre des urines exceſſivement chargées, & d'une couleur rougeâtre ſombre, firent ceſſer les douleurs de reins & les vomiſſemens, diſſiperent la dureté qu'il avoit, & le délivrerent entierement de ſes coliques.

Le même aſſure qu'une de ſes filles, qui avoit des obſtructions & une eſpèce de jauniſſe, a été radicalement guérie par la boiſſon de ces Eaux.

Observation VII.

Convaleſcence pénible, maigreur, toux & fiévre d'accès.

M. Garnier, Officier au Régiment de Piémont-Infanterie, eut en 1772, une fiévre maligne & pourprée, dont la convaleſcence fut longue & pénible, avec des accès de fiévre, une toux, maigreur & perte de forces. Etant venu au mois d'Août à Aix, à la ſuite de S. A. R. Monſeigneur le Duc de Chablais, il bûvoit les Eaux de Souffre, qu'on lui avoit conſeillé ; il me fit part de ce conſeil : ſur le compte qu'il

me rendit de ſa maladie, & l'état où je reconnus qu'il étoit, je préſumai que les Eaux ſulfureuſes ne lui convenoient point, & lui dis de préférer celles de la Boiſſe, dont il fit uſage : elles l'évacuèrent beaucoup; il reprit de l'apétit, des forces, fut délivré de la toux & des accès de fiévre qui avoient ſuccédé à ſa maladie.

OBSERVATION VIII.

Douleurs d'eſtomac & coliques.

Le même Officier étant venu l'hiver dernier en cette Ville, éprouva des maux d'eſtomac & des coliques; je lui fis uſer de ces Eaux, qu'il but chez lui; elles le tracaſſerent, ſans produire des évacuations. Lui ayant perſuadé d'aller les boire à la Source, malgré la rigueur de la ſaiſon, elles opérerent par le vomiſſement & par d'abondantes déjections; & il n'eut plus ni maux d'eſtomac, ni coliques.

OBSERVATION IX.

Dégoût, maigreur, enflures des jambes, des cuiſſes, avec oppreſſion & affoibliſſement.

Je copie ici mot à mot la Déclaration de M. le Marquis de Maſſingy, qu'il m'a remis le 27 Avril dernier.

Je dois aux Eaux de la Boiſſe, dans la plus exacte vérité, l'entier rétabliſſement d'une ſanté détruite par un dévoyement d'eſtomac de pluſieurs mois, que j'avois négligé, & qui m'avoit tout-à-fait privé de mes forces, quoique naturellement très-robuſte. J'étois dans un parfait dégoût de toutes eſpèces d'alimens, j'avois perdu le ſommeil, j'étois accablé des plus vives douleurs, plus encore dans le lit, où je

ne pouvois changer de ſituation; j'avois par intervalles des foibleſſes aux bras & aux mains, que je ne pouvois par fois porter à la bouche, ſans le ſécours de l'une à l'autre, comme quelqu'un qui tombe dans une paralyſie. Je ne pouvois monter un eſcalier, ni le deſcendre, ſans un bâton, & à pluſieurs repriſes : J'étois accablé d'une oppreſſion que j'attribuois à une diſpoſition aſthmatique. J'étois conſidérablement enflé depuis le bas de la jambe juſqu'à la ceinture; la preſſion des doigts reſtoit imprimée dans toute cette partie, comme dans de la pâte; enfin toute tranſpiration ſupprimée, même dans l'ardeur de l'été. Toutes ces différentes incommodités m'avoient jetté dans une entiere mélancolie & un appauvriſſement viſible de toute ma perſonne. M. le Médecin Deſmaiſons m'avoit ordonné quelques remedes, qui, à la vérité, m'avoient procuré du ſoulagement & avoient diminué mes ſouffrances, comme encore l'enflure en partie; mais il me reſtoit des alternatives de bien & de mal. Laſſé de cet état variable, je me déterminai à prendre les Eaux de la Boiſſe pendant 25 jours, dans le mois de Septembre 1777, & ſur les lieux (ayant reconnu qu'elles y ont beaucoup plus de vertus, qu'étant tranſportées) Elles m'ont rendu une ſanté ſolide, quoiqu'âgé de 72 ans, un apétit ſoutenu, un ſommeil tranquille, une fléxibilité dans toutes les articulations, la démarche aſſurée, marchant ſans peine ni laſſitude à la montée comme à la deſcente ; les forces entierement rétablies, l'enflure & l'oppreſſion diſſipées, les douleurs abſolument ceſſées, en ſorte que la gaieté a pris la place de la triſteſſe, & la tranſpiration aiſée. Je

dois encore ajouter, que pendant les dix derniers jours que j'ai pris ces Eaux, il m'étoit ſurvenu des douleurs quand j'allois à la garderobbe; ce qui m'inquiétoit beaucoup : Je reconnus la cauſe de ces douleurs, provenantes d'un dépôt qui s'étoit formé dans le ſéjour des premieres voies, ſoit de l'anus, lequel s'écoula partie en ſang & autres matieres, & qui s'eſt conſolidé par le pur effet de ces Eaux.

Toute la Ville de Chambéry, où je ſuis très-connu, pourra atteſter de l'état viſible de dépériſſement où je me ſuis trouvé avant de les prendre; car telle eſt la vérité, que j'atteſte dans tout le contenu du préſent détail; en foi de quoi j'ai ſigné & apposé le ſceau de mes armes, Chambéry, 27 Avril 1778.

Observation X.

Enflures des extrémités inférieures & oppreſſion.

M. Antoine Poncet de cette Ville, âgé de 79 ans, étoit depuis 8 mois atteint d'une enflure aux pieds, jambes & cuiſſes, avec une forte oppreſſion, ne pouvant monter ſon eſcalier qu'en ſe repoſant pluſieurs fois, perte d'apétit; l'enflure devint ſi conſidérable, qu'il ne pouvoit plus mettre ni bas, ni ſouliers, ni culottes. Dans cet état déſeſpéré, il but les Eaux de la Boiſſe, qui, en douze jours, lui procurerent une ſi grande abondance d'urines, qu'il fut ſans oppreſſion & entierement déſenflé. Il avoit remarqué que depuis 3 mois il lui étoit ſurvenu une dureté d'ouie, qu'il n'entendoit plus ni le ſon des horloges, ni des cloches. En recouvrant ſa ſanté, il a également recouvert l'ouie & les forces, continuant à jouir, depuis 10 mois, d'une bonne ſanté.

Observation XI.

Perte des forces, douleurs de reins, jauniſſe, dégoût & triſteſſe.

Le Sr. Gaillard, Entrepreneur de bâtimens de cette Ville, âgé de 59 ans, reſſentit en 1775 une douleur dans le pli du bras droit, qui s'étendit à l'épaule, dont il ſouffroit beaucoup plus lorſqu'il étoit au lit; ce qui le privoit du ſommeil, ayant de la peine à ſe tourner, & ſon bras lui paroiſſant comme paralyſé. A cet état s'étoit joint une eſpèce de jauniſſe, des envies de vomir, dégoût, perte de forces dans les bras, ſurtout le droit, marchant avec beaucoup de peine: état où je l'ai vû & reconnu avant qu'il bùt les Eaux, qu'il alla prendre à la Source en Juillet 1777. Les deux premiers jours elles ne paſſerent point, quoiqu'il en bût deux pintes chaque jour: le 3e. il reſſentit des mouvemens par tout le corps, dans les bras, les cuiſſes & les jambes. Dans la nuit il en fut purgé ſept fois; effet qui ſe ſoutint durant 8 jours; & ayant remarqué qu'il étoit purgé juſqu'au ſang, il les diſcontinua pendant une ſemaine; il les reprit enſuite pendant 3 jours; il reſſentit des douleurs de reins conſidérables, & en fut de nouveau purgé abondamment, rendant des glaires ſi gluantes, qu'on ne pouvoit qu'avec beaucoup de peine les détacher du vaſe. Cette abondante évacuation de glaires diſſipa les douleurs de reins, auxquelles il avoit été ſujet, par intervalles, depuis 20 années. Il continua à boire les Eaux, qui paſſerent par les urines, & ſe trouva parfaitement rétabli. Ayant repris ſes forces, celle du bras droit & des jambes, un

apétit qu'il ne pouvoit raſſaſier, le ſommeil, & la gaieté qui fut portée à un tel point, qu'il occaſionna une fête publique le 12 Août, où plus de 4 mille perſonnes ſe rencontrerent à la Source ce ces Eaux, y ayant fait tirer pluſieurs boëtes à ſes fraix, pour témoigner ſon allégreſſe, d'autant plus grande, qu'il avoit été regardé comme incurable, & continue à jouir d'une très-bonne ſanté.

Observation XII.

Obſtruction conſidérable de la rate, jauniſſe & fiévre d'accès rebelle à tous les remedes.

Le Sr. Antoine Geoffroy, Négociant, âgé d'environ 40 ans, eut à la fin d'Août 1776, en Languedoc où il étoit alors, une fiévre d'accès, qui tantôt étoit en tierce, tantôt en quarte; elle ne put céder aux remedes qu'on lui adminiſtra à Montpellier en grande quantité: à peine le kina ſuſpendoit le retour des accès, qu'ils reparoiſſoient enſuite avec plus de violence. Etant allé à Aiguemorte, le Médecin qui le traita, après avoir vû l'opiniâtreté de cette fiévre, lui déclara qu'il ne pouvoit le guérir, & lui conſeilla de revenir en Savoye, où il arriva le 22 Juillet. Ces accès le prenoient par un très-grand froid, accompagné d'une ſoif extraordinaire; il touſſoit beaucoup, étoit fort maigre, le teint jaune, le pouls foible, très-accéléré, & la rate occupoit toute la partie gauche du bas-ventre, s'étendant juſqu'aux os pubis; l'épigaſtre étoit dur & élevé, ainſi que l'hypochondre droit; de ſorte que tout le bas-ventre étoit ſi élevé, qu'on l'auroit cru hydropique. Les accès étoient en quarte; il commença la boiſſon des Eaux

au

au mois d'Août, qui le firent vomir les deux premiers jours, ensuite l'évacuerent par le bas 4 à 5 fois chaque jour, jusqu'au 8 Septembre, que les accès, qui avoient peu à peu diminué de leur violence & de leur durée, disparurent. Les premiers effets qu'il ressentit des Eaux, furent d'emporter la grande altération, de reprendre un peu de sommeil & d'apétit: les ayant continué après que la fiévre eut cessé, elles passerent par les urines; l'obstruction de la rate diminuoit peu à peu, le bas-ventre reprenoit de la souplesse: Enfin, il fut en état, au milieu d'Octobre, de retourner en France. Il est revenu au mois de Mai, pour réitérer les Eaux, quoiqu'il jouisse d'une bonne santé, les visceres se trouvant totalement désobstrués.

OBSERVATION XIII.

Fiévre intermittente rebelle au kina; toux & obstruction de foye.

M. le Marquis de la Chambre, âgé de 25 ans, Officier au Régiment des Dragons du Roi, étoit sujet, depuis trois ans, à des accès de fiévre tantôt tierce, tantôt quarte, que le kina avoit toujours suspendu, sans pouvoir l'en délivrer; il vint ici en semestre l'hiver dernier; la fiévre reparut en Janvier & Février: voyant que le kina ne faisoit qu'en suspendre les retours, & qu'il avoit une toux qui faisoit craindre une affection de poitrine, que le foye étoit obstrué & douloureux, je lui conseillai de boire les Eaux de la Boisse à la Source, malgré le froid; ce qu'ayant exécuté, il est parti à la fin d'Avril, débarrassé de la fiévre, de la toux & de l'obstruction qu'il avoit au foye.

OBSERVATION XIV.

Evanouissemens & foiblesse à la suite d'une gangrène qui avoit procuré la chûte des doigts de la main.

L'an mil sept cent soixante-dix-sept, & le vingt-six du mois de Novembre, & deux heures après midi, au Bourg du Châtellard en Bauges, dans la maison du Sr. Notaire Pavy, pardevant moi, Châtelain du Marquisat dudit Châtellard, soussigné, a comparu Demoiselle Anne, fille de feu Sr. Nicolas Héritier, native & habitante dudit lieu du Châtellard; laquelle désirant satisfaire à l'empressement que plusieurs personnes lui ont témoigné de savoir le détail, le commencement, le progrès & la fin d'une indisposition très-sérieuse, dont elle fut atteinte sur la fin de l'année derniere; elle m'a réquis d'en recevoir & rédiger par écrit la Déclaration qu'elle en vouloit faire; ce que j'ai fait comme ci-après.

Je, Anne Héritier, native & habitante de ce Bourg du Châtellard, déclare que sur la fin du mois de Novembre de l'année derniere mil sept cent soixante-seize, qui étoit la quarante-neuviéme de mon âge, je sentis dans toute l'étendue de la main gauche, depuis la jointure jusqu'au bout des doigts, une douleur que je crus être une espèce de rhumatisme qui se dissiperoit facilement. Sur le soir du sept Décembre suivant, après souper, m'étant apperçu que la douleur augmentoit, je crus, pour l'appaiser & la dissiper, qu'il seroit bon de l'envélopper avec de l'avoine, que je fis frire à la poële dans du vinaigre: cela ne fit que rendre la douleur plus violente; & de maniere que ne pouvant la supporter, j'envoyai prier

le Sr. Chirurgien Bouchet de me venir voir ; il fit plusieurs fomentations & frictions à ma main, qui ne me procurerent que peu de soulagement. Je me mis au lit ; il s'éleva plusieurs vessies sur toute l'étendue de ma main ; le susdit Sr. Bouchet & le Sr. Neyret, autre Chirurgien, y appliquerent divers remedes, qui n'ont pû empêcher la perte de tous les doigts de cette main, qui ont seché insensiblement, & sont tombés par intervalles. Je fus dès ce même jour d'une si grande foiblesse de corps, que je ne pouvois aucunement me remuer dans mon lit, à la réserve du bras droit, qui est toujours resté libre. L'on me fit user pendant les trois premiers jours de ma maladie, de quinquina & de quelques autres remedes, dont je discontinuai l'usage depuis le mois de Mars proche passé : ni ces remedes, ni la bonne nourriture que l'on me donnoit, n'ont pû rappeller mes forces : j'avois continuellement le pouls mourant, avec très-bonne connoissance & bon apétit. Comme je ne pouvois pas me remuer, & que j'étois continuellement couchée à la renverse, l'on essayoit quelquefois de me faire asseoir sur mon lit, en mettant plusieurs carreaux derriere mes reins ; mais je m'évanouissois d'abord, & l'on étoit obligé de me remettre dans ma premiere situation ; & dès que j'avois repris mes esprits, l'on me disoit que je devenois toute violette, lorsque l'on vouloit me soulever pour m'asseoir ; & je me trouvois ensuite plus foible qu'auparavant pendant quelque tems. je suis restée dans cet état jusqu'environ le vingt du mois d'Août proche passé, que l'on voulut essayer de me mettre sur une chaise auprès de mon lit ; mais je m'évanouis plus fort

qu'auparavant, & l'on me remit dans mon lit. Enfin, ayant appris les bons effets que produisoit l'Eau de la Fontaine de la Boiſſe près de Chambéry, j'en envoyai prendre, & ſans m'être aucunement préparée, je commençai à en boire deux verres le vingt-huit du même mois; & après en avoir bû pendant trois jours conſécutifs, je commençai à reſter aſſiſe, ſans éprouver aucune ſincope comme auparavant. Je continuai l'uſage de cette Eau, qui au commencement me purgea très-bien, mais ſans me fatiguer, & dans la ſuite elle me purgeoit par intervalle, de trois en trois, ou de quatre en quatre jours. J'en bus régulierement, pendant cinq ſemaines conſétives, une bouteille par jour; je me levois aiſément ſeule, je reſtois longtems aſſiſe, ſans en reſſentir aucune incommodité: Je commençai à me promener dans ma chambre avec un bâton, enſuite ſans bâton, & enfin je ſortis le neuf du mois d'Octobre pour aller à la Meſſe; depuis lors je me ſuis mieux trouvée, & je vaque actuellement à mes affaires ſans gêne, à la réſerve que je ſuis encore obligée de porter mon bras en écharpe; j'avois été obligée de le tenir étendu le long de mon corps pendant tout le tems que j'ai gardé le lit, parce-qu'il étoit extrémement enflé; à-préſent je commence à le courber, & il eſt entierement déſenflé, quoique ſans force. Voilà le récit ſuccint, mais fidéle, de l'état dans lequel je me ſuis trouvée depuis le mois de Novembre de l'année derniere; j'en atteſte & certifie tout le contenu véritable, & je ſignerai.

NANON HERITIER.

Claude Bertin, *Châtelain.*

Je Châtelain ſuſdit, déclare & certifie, qu'ayant eû occaſion de voir preſque tous les jours ladite Demoiſelle Héritier pendant ſa maladie, elle n'a rien dit que de véritable dans la Déclaration ci-deſſus. En foi de quoi je me ſuis de nouveau ſigné, audit lieu du Châtellard, les an & jour ſuſdits.

Claude Bertin, *Châtelain.*

Comme cette Cure avoit été niée, on a voulu en avoir une Déclaration authentique, dont l'Original eſt entre mes mains. On portoit les Eaux de 3 en 3 jours à la Malade, qui eſt à cinq lieues de diſtance de Chambéry.

Observation XV.

Crachement de ſang, toux invétérée, tubercules ſuppurés, perte d'apétit, de ſommeil, de forces, & douleurs vives, ſurtout au côté droit.

Etant à Aix le 22 Août dernier, je fus conſulté à 3 heures après midi, par Milady Vicomteſſe Allen, qui y étoit arrivée une heure auparavant: elle n'avoit pû manger, elle étoit très-foible & oppreſſée, touſſoit beaucoup & crachoit, avoit un peu de fiévre, qui augmenta le ſoir; le lendemain matin je la vis à 9 heures, elle avoit paſſé la nuit comme aſſiſe dans ſon lit, ſans dormir, avoit eû de la ſueur, ſurtout ſur le devant de la poitrine; le pouls étoit encore fréquent; les crachats, dont quelques-uns teints de ſang, étoient purulens. Cette Dame, âgée de 27 ans, me dit que dès l'hiver de 1771, elle avoit eû une toux ſeche & opiniâtre, preſque continuelle; qu'enſuite, ayant craché un peu de ſang, l'expectoration étoit

devenue abondante, que la fiévre s'étoit jointe à cet état, le dégoût & l'insomnie, qu'elle avoit perdu alors beaucoup de son embonpoint; & j'appris de Milord, que les Médecins de Londres avoient reconnu que les crachats étoient purulens; les douleurs vives s'étoient aussi manifestées dès les commencemens, surtout au côté droit, sur lequel elle ne pouvoit se tenir couchée, la toux alors devenant beaucoup plus forte & plus fréquente; que de tous les remedes qu'on avoit mis en usage, elle n'en avoit reçu que des soulagemens par intervalles, tous les simptômes susdits s'étant plus ou moins soutenus, sauf que la fiévre l'avoit quitté, & qu'elle avoit repris un peu d'embonpoint. Que pour trouver la guérison à tant de maux, elle venoit de voyager en Italie, en Provence & à Lyon, où elle avoit séjourné plusieurs mois, & qu'on venoit de lui ouvrir deux cauteres sous le sein droit; qu'ayant résolu d'aller passer l'automne & l'hiver à Nice, elle avoit pris sa route par la Savoye, & étoit venue à Aix, pour y voir M. le Commandeur de Lemps, qu'elle avoit connu à Lyon, lequel lui avoit conseillé de consulter, pour savoir si la boisson des Eaux sulfureuses d'Aix pourroit lui être salutaire. Je lui dis de préférer les Eaux de la Boisse à celles de Souffre, vû surtout la fiévre, le dégoût & l'insomnie. Je jugeai par les calmes qu'elle avoit éprouvé dans le cours de sa maladie, que son affection de poitrine dépendoit de quelques tubercules qui étoient tombés en fonte en différens intervalles: Je l'invitai à ne se nourrir qu'avec le bouillon de poule, dont elle pourroit manger la viande lorsque l'apétit reparoîtroit, sans manger ni pain, ni aucun autre ali-

ment, pendant ſix ſemaines. L'état d'épuiſement où elle ſe trouvoit, la fiévre, la toux preſque continuelle, l'inſomnie, l'oppreſſion, annonçoient une fin prochaine; mais ayant encore un embonpoint paſſable, j'augurai qu'elle pouvoit retirer un avantage réel des Eaux de la Boiſſe, qui étoient propres à réſoudre les tubercules du poûmon, à appaiſer la fiévre, à diminuer le dégoût, & ſurtout à lui rendre le ſommeil. Elle vint à Chambéry dès qu'elle y put avoir un appartement, commença les Eaux les premiers jours de Septembre, allant à la Source, d'où on les lui donnoit dans ſon caroſſe. Les trois premiers jours elles lui firent vomir une matiere blanchâtre fort épaiſſe & acide, enſuite elles paſſerent par les urines: au 10e. jour elles lui procurent deux garderobbes; effet qui continua juſqu'au 40e. jour. Inſenſiblement la toux ſe calma, le ſommeil reparut, l'apétit & les forces ſe rétablirent; au 12e. jour les deux cauteres furent ſechés, quoique régulierement panſés deux fois par jour. Les douleurs de côté, au 20e. jour, furent ſi affoiblies, qu'elle put ſe coucher du côté droit, & les crachats devinrent naturels & peu abondans avant le 40e. jour; de ſorte que dans le mois de Novembre Milady étoit méconnoiſſable par l'heureux changement qu'avoit produit la boiſſon de ces Eaux: ce qui la décida à paſſer l'hiver à Chambéry, n'ayant jamais retiré de tous les remedes pris depuis 1771, un ſoulagement auſſi réel, que celui qu'elle éprouvoit. L'hiver auroit été également propice, ſi elle n'eût abuſé de ſa ſanté, & ne ſe fût expoſée, ſoit par les écarts dans le régime, ſoit pour aller aux bals du Carnaval: dans un des derniers jours, elle fut ſaiſie

du froid & d'une fiévre continue, qui cependant fut terminée au 9e. jour, au moyen d'une diéte sévere & des boissons béchiques. Les douleurs de côté, qui s'étoient renouvellées, cesserent avec la fiévre. Le printems elle a fait beaucoup d'exercice à cheval; & au milieu de Juin, pour être sortie par un tems humide & de bise, elle fut oppressée, eut la fiévre durant trois jours avec des douleurs. Comme elle étoit au moment du flux périodique, il fut supprimé, mais reparut par l'application des sangsues, & l'oppression cessa; de sorte que sa santé si bien rétablie par l'usage des Eaux de la Boisse, dont elle but encore dix jours pendant l'hiver, & quinze autres jours dès la fin de Mai, ne dépend que des ménagemens qui sont en son pouvoir. Heureuse si, en lisant cette Observation, elle peut prendre sur elle d'éviter tout ce qui peut l'altérer; d'autant plus que l'état où elle étoit à son arrivée en Savoye, ne permettoit pas d'espérer aussi promptement tout le bénéfice qu'elle a retiré de la boisson de nos Eaux ferrugineuses.

Observation XVI.

Tumeur glanduleuse.

M. Gibelli, âgé de 45 ans, Directeur Général des Gabelles en Savoye, avoit depuis six années, une tumeur glanduleuse sur les dernieres vraies côtes, du côté gauche, pour laquelle on lui avoit fait différentes applications sans effet; on l'avoit même prévenu que cette tumeur oblongue, & de la grosseur d'un petit œuf, pourroit avoir des suites fâcheuses, si elle augmentoit de volume. Il se détermina de

faire

faire uſage des Eaux de la Boiſſe, au moyen deſquelles la glande a été peu à peu diminuée, & s'eſt terminée par réſolution. Ayant eû occaſion de le voir ſouvent chez M. l'Intendant Général, j'ai reconnu la groſſeur de cette glande, ainſi que les progrès des Eaux, l'ayant touché différentes fois.

Observation XVII.

Tranſpiration ſupprimée.

M. de Roccaforte, Officier au Régiment d'Aoſte Cavalerie, âgé de 24 ans, étoit habitué à tranſpirer facilement ; depuis quelque tems il s'étoit apperçu que la tranſpiration ne ſe faiſoit plus, & qu'il étoit devenu plus appéſanti, triſte, & éprouvoit une péſanteur à l'eſtomac ; par l'uſage des Eaux qu'il but au mois d'Août, la tranſpiration qu'il avoit habituellement, reprit ſon cours, l'eſtomac fit ſes fonctions, & il recouvra ſa gaieté ordinaire.

Observation XVIII.

Coliques du bas ventre.

M. de St. Bias, Major du même Régiment, avoit des embarras dans les viſceres du bas-ventre & des coliques ; les Eaux calmerent les coliques & emporterent les obſtructions des viſceres, en lui procurant d'abondantes évacuations.

Observation XIX.

Obſtructions, dégoût, enflures des jambes.

M. le Chevalier de Loche, Lieutenant-Colonel du Régiment de Tarentaiſe, eut dans l'hiver de 1776

à 1777, des enflures aux jambes; dans le printems il perdit l'apétit & le ſommeil, avoit des obſtructions. Au mois de Juin il but les Eaux, qui, au 8e. jour, produiſirent une évacuation conſidérable par les ſelles, puiſqu'il alla plus de 40 fois dans les 24 heures; il rendit beaucoup d'humeurs bilieuſes & quelques vers. 3 jours après il eut une ſeconde évacuation, mais moins conſidérable; l'apétit, le ſommeil ſe rétablirent. Il les continua 25 jours; & après 12 jours d'intervalle, il en uſa encore pendant deux ſemaines, elles paſſerent par les urines, ſauf les deux jours qu'il en fut ſi fort purgé.

Observation XX.

Douleurs de reins occaſionnées par un gravier.

Le Rd. Pere Faure, Religieux Dominicain, ſouffroit des douleurs de reins; il but les Eaux; & dans la nuit du 23 au 24 Octobre, il eut tout à coup une rétention d'urine: à force d'efforts pour les rendre, il entendit tomber dans le pot de chambre un corps dur; il reconnut au jour que c'étoit un gravier: il le fit péſer, il étoit du poids de 12 grains & demi. Ce gravier, qu'il nous fit voir à M. le Médecin Mermoz & à moi, avoit deux de ſes ſurfaces déja amincies, la ſuperficie en étant comme enlevée des deux côtés.

Ce ſeroit trop long de nommer tous ceux qui ont rendu des graviers par la boiſſon de ces Eaux, tant des habitans qu'étrangers; plus de cent perſonnes en ont éprouvé les effets. Il ſuffit donc de faire mention du plus gros, qui eſt celui dont le Rd. Pere Faure a été délivré.

Observation XXI.

Ischurie, soit difficulté d'urines, avec de vives douleurs depuis seize ans.

M. de Metral de Châtillon, Chevalier de l'Ordre Militaire des SS. Maurice & Lazare, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de la Province d'Ivrée, âgé de 75 ans, souffroit depuis 16 ans les douleurs les plus vives en urinant; il rendoit des glaires si abondamment, que quelquefois elles égaloient le volume des urines, éprouvant dans la nuit comme dans le jour les mêmes douleurs, soit avant de rendre les urines, soit en les rendant. Depuis cette incommodité, il a mis en usage toutes les tisanes & autres remedes que différens Médecins & Chirurgiens lui avoient conseillé, ayant pris des avis dans la Savoye, le Piémont & en France, avec aussi peu de réussite les uns que les autres. Comme M. de Châtillon, son frere, avoit succombé à la même maladie, après avoir souffert les plus violentes douleurs, malgré tous les sécours qu'il s'étoit procuré par les nombreuses consultations des pays étrangers, il s'attendoit au même sort; & les souffrances allant en augmentant, il quitta son Gouvernement pour se retirer à Chambéry dans sa famille. Il continua à souffrir; & quoiqu'il ne cessât d'user de toute espèce de remedes qui lui étoient proposés pour le soulager, il n'a jamais pû trouver aucune diminution dans ses douleurs, jusqu'à ce qu'il ait bû les Eaux de la Boisse, qu'il continue depuis une année. Leur effet a d'abord été d'alléger les douleurs & de les rendre supportables; & après deux mois elles cesserent totalement, rendant

de jour à autre une moindre quantité de glaires, & très-peu, ou presqu'aucune à-présent. Il a observé plusieurs fois, qu'ayant discontinué les Eaux en différens intervalles, ses douleurs, quoique moins vives, se faisoient ressentir ; & toujours en reprenant les Eaux, les douleurs cesserent. Il n'avoit jamais passé de nuit, dès sa maladies, sans souffrir beaucoup: actuellement il les passe non seulement sans souffrir, mais jouit d'un sommeil parfait. Etant allé aux Eaux d'Aix prendre la douche pour des douleurs rhumatismales, il s'apperçut le second jour, que celles des urines se renouvelloient ; mais elles furent aussitôt calmées par les Eaux de la Boisse, dès qu'il s'en fut procuré. Chambéry, 23 Juin. *Signé*, le Chevalier De Metral.

Observation XXII.

Rétention d'urine, colique & douleurs.

M. Sancet, le pere, ancien Avocat de la Ville, âgé de 81 ans, eut le 8 Décembre 1777, une rétention d'urines, qui fut précédée d'une colique, & accompagnée des plus affreuses douleurs. On fut obligé d'évacuer les urines par la sonde ; & dès ce jour jusqu'au 5 Février, chaque jour il falloit tirer les urines deux ou trois fois par jour, n'ayant jamais pû, dans tout cet intervalle, en rendre que par la sonde. Il but les Eaux de la Boisse le 15 Janvier, qui lui procurerent au 20e. jour la facilité de rendre les urines : Ayant cessé, pendant quelques jours du mois d'Avril, de les boire, on fut de nouveau obligé de le sonder, pour les extraire, deux jours de suite : ce qui l'a engagé à ne plus les discontinuer ; & il

jouit actuellement d'une bonne ſanté, ſans reſſentir aucune douleur, ni difficulté à rendre ſes urines. Il eſt bon d'obſerver que le Malade avoit été regardé hors de toute reſſource, & qu'on ne prévoyoit pas qu'il pût jamais rendre aucune urine ſans le ſécours de la ſonde. Chambéry, 23 Juin, *ſigné*, SANSET, fils, Avocat de Ville, pour mon pere.

OBSERVATION XXIII.

Flux hémorrhoïdal invétéré, toux habituelle, rhumes fréquens, engelures fortes & incommodes.

Madame de Châtillon, née de Thône, âgée de 54 ans, avoit dès 18 à 20 ans, un flux hémorrhoïdal preſque continuel, puiſqu'il étoit rare lorſqu'il ſe ſupprimoit pendant trois ou quatre jours. Elle avoit dès-lors des douleurs plus ou moins vives, de tems à autre, dans les cuiſſes; étoit ſujette dès ſa jeuneſſe à une toux habituelle tous les matins, qui avoit fait craindre qu'elle ne tombât dans la phtiſie, & avoit des fréquens rhumes, ſurtout dans les hivers, & le coloris du teint d'un jaune pâle; elle étoit encore ſujette à des engelures tous les hivers, qui étoient fortes & l'incommodoient beaucoup. Soit pour calmer la toux, ſoit pour diminuer le flux hémorrhoïdal, elle avoit uſé de toutes les boiſſons & tiſanes appropriées, & avoit uſé ſouvent du petit-lait, quelquefois même des années entieres, & ſans éprouver aucun changement dans ſa ſituation, ni dans le flux hémorrhoïdal, qui étoit par fois très-abondant. Madame commença le 15 Août année derniere les Eaux de la Boiſſe, qu'elle continua juſqu'au 4 Mars dernier: elle en bûvoit une bouteille, & dans les grands froids, la

moitié, les faiſant dégourdir auprès du feu. Les ayant toujours bû tranſportées, les effets ont été de diminuer inſenſiblement le flux hémorrhoïdal, qui a ceſſé totalement au bout de ſix mois, ainſi que les douleurs des cuiſſes : Elle a été délivrée de la toux qu'elle avoit habituellement chaque matin, avec expectoration d'une humeur épaiſſe & gluante, a paſſé l'hiver & le printems ſans être enrhumée : les fortes engelures qu'elle avoit aux pieds & aux mains chaque hiver, ont été moindres & ſupportables ; ſon apétit eſt devenu meilleur, & ſon teint, de jaunâtre eſt devenu blanc. Madame ayant bû de nouveau, après Pâques, les mêmes Eaux durant un mois, voulut les interrompre juſqu'à Juillet, crainte de s'y trop habituer ; mais un léger retour de flux hémorrhoïdal, qui commençoit à marquer, l'engagea à y revenir ; ce qui le fit d'abord diſparoître. Cette Dame, remplie du plus grand zèle & de la charité la plus exemplaire envers les pauvres, m'a aſſuré avoir vû pluſieurs payſans dans les environs de ſa campagne, guéris de diſſenterie par l'uſage de ces Eaux : Sa vertu, ſa candeur rendent ſon témoignage du plus grand poids, qui fait une preuve certaine de l'efficacité de ces Eaux contre les diſſenteries.

Observation XXIV.

Diſſenterie, coliques violentes & fièvre habituelle.

La femme de Joſeph Obus, menuiſier de cette Ville, âgée de 28 ans, eut en Août 1775 une diſſenterie avec des coliques violentes ; elle étoit enceinte, prit beaucoup de remedes, ſans autre effet que d'avoir quelques intervalles où le ſang ceſſoit d'être mêlé

aux déjections fréquentes. Après ſon accouchement elle fut prête à expirer par la violence des coliques qu'elle éprouva. Etant relevée, ou plûtôt aſſez éloignée du terme de ſes couches, pour eſſayer de nouveaux moyens à calmer la diſſenterie & les coliques; tout ce qu'elle prenoit, étoit auſſi infructueux après ſon accouchement, que dans le tems de ſa groſſeſſe, ſauf les lavemens émolliens, qui la ſoulageoient dans ſes coliques. La fiévre, le dégoût, l'inſomnie, la bouſſiſſure du viſage, l'enflure des jambes, une ſeconde groſſeſſe, tout annonçoit qu'elle alloit périr. L'année derniere elle but les Eaux de la Boiſſe au mois de Juillet, qui étoit le 6e. de ſa groſſeſſe; elle ſe trainoit à la ſource avec la plus grande peine: les Eaux lui procurerent des évacuations de bile, de glaires, & comme de pourriture. La peine qu'elle avoit de ſe rendre à la Source, la fatigue qui l'obligeoit, en revenant, de garder le lit, m'engagerent à lui conſeiller de les boire tranſportées chez elle: huit jours après qu'elle les eut bû dans ſon lit, le ſang ceſſa de paroître, les coliques s'appaiſerent, l'apétit revint, ainſi que le ſommeil; & les ayant continué 55 jours, elle fut parfaitement délivrée de la diſſenterie & des coliques, ſon accouchement fut heureux, l'enflure diſſipée, le teint pâle & jaune & la bouſſiſſure diſparurent; elle reprit des chairs, des forces & une ſanté audeſſus de toute eſpérance. Elle but encore ces Eaux dans la fin de l'automne, & avoit obſervé dans le tems qu'elle les prenoit dans ſa groſſeſſe, qu'elles lui procuroient preſque toujours le ſommeil, en les bûvant lorſqu'elle ſe réveilloit durant la nuit.

Les Dames, & ſurtout les Demoiſelles, ſont prévenues de ne point lire les trois Obſervations ſuivantes, crainte de bleſſer leur modeſtie; elles paſſeront à la 28e.

Observation XXV.

Fiévre lente, oppreſſion, écoulement, douleurs, ſueur nocturne.

Le Sr. Duboſſon, Adjudant de la Ville de Chambéry, âgé de 43 ans, eut une gonorrhée virulente en 1761, une ſeconde en 1769, & une troiſiéme en 1770. Il fut atteint en 1774 à Feneſtrelles d'une pleuréſie, à laquelle ſuccéda un cours de ventre diſſenterique, qui le réduiſit à une grande maigreur. Le 30 Mars 1775 il vint à Chambéry, il reſſentoit des douleurs vagues par tout le corps, urinoit avec des cuiſſons, avoit un écoulement de matiere jaunâtre & une douleur au périnée. Au mois d'Août 1777, il lui ſurvint une oppreſſion, qui l'obligeoit de s'arrêter pluſieurs fois en montant au Château. Il me parla de ſon état; je reconnus qu'il avoit une fiévre lente : j'avois occaſion de le voir preſque tous les jours qu'il étoit d'ordonnance au Gouvernement; il avoit tous les avant-coureurs d'une conſomption, par la toux, la maigreur, la fiévre habituelle, ſueur nocturne, dégoût univerſel, ne pouvant ſe coucher ſur le côté droit, parcequ'il reſſentoit une douleur dans la partie latérale de la poitrine; & de très-robuſte qu'il avoit été, il étoit devenu ſi foible, qu'il ne put aller boire les Eaux à la Source, qu'il commença le 12 Août en Ville. Les deux premiers jours elles ne produiſirent aucun effet & ne paſſerent point. Le 4e. jour il s'apperçut que la ſueur qu'il avoit dans la

nuit,

nuit, n'avoit plus l'odeur aigre comme auparavant ; & le lendemain il en fut purgé 10 fois, rendant des matieres d'un infection insurmontable. Les 13 jours suivans, il continua d'aller du ventre 5 à 6 fois par jour, & dès-lors elles passerent par les urines. Son oppression ayant diminué dès qu'il fut évacué, il put aller à la Source. Au 20e. jour l'appétit lui revint; & les ayant continué près de deux mois & demi, il reprit des chairs, des forces, n'eut plus de douleur, put se coucher sur le côté droit; l'écoulement, qui subsistoit depuis tant d'années, de jaunâtre devint blanc, ensuite comme lymphatique, urina sans cuisson, l'écoulement cessa entierement, & sa santé fut parfaitement rétablie.

OBSERVATION XXVI.

Ecoulement jaunâtre & douleurs au pubis.

M. C.... de Lyon avoit eû il y a un an, une gonorrhée qui fut traitée très-méthodiquement, mais qui fut suivie, six mois après, de douleurs au pubis & dans l'hypogastre, un écoulement de tems à autre, de couleur jaunâtre. Il vint de Lyon au milieu de Mai; il me fit part de son état, & me dit qu'il venoit boire les Eaux de la Boisse sur le bon effet qu'elles avoient produit pour une Dame qui demeuroit dans le même corps de logis que lui à Lyon; laquelle, après avoir passé par les grands remedes, n'avoit point été rétablie, jusqu'à ce qu'elle eût fait usage de ces Eaux. Je le vis souvent à Chambéry ou à la Source; il me dit que les premiers jours de la boisson, il avoit eû un gonflement à tout le gland & au prépuce, que cet état avoit duré 4 à 5 jours,

qu'enſuite le calme avoit ſuccédé, qu'au 15e. jour les douleurs du pubis avoient été diſſipées, & qu'au 20e. l'écoulement, après avoir changé de couleur, & être devenu blanc, avoit ceſſé; & il s'eſt retiré très-content de ſon voyage.

Observation XXVII.

Foibleſſe, oppreſſion, inſomnie après un grand uſage du ſublimé corroſif.

Le Sr. Brun dit Milliet, Orfévre de cette Ville, âgé de 55 ans, avoit eû en 1773, un chancre ſur le gland, qui fut traité par un ſimple ſuppuratif, & diſparut dans un mois. Une année après il lui ſurvint deux bubons à l'aine gauche, qui, par l'application de l'emplâtre diachylum avec les gommes, s'ouvrirent & ſuppurerent pendant 2 mois; l'année ſuivante 1775, le virus ſe porta ſur les yeux, & peu à peu ſa vue s'affoiblit & s'obſcurcit ſi fort, qu'il n'appercevoit plus que la lueur du feu. En 1776 deux autres bubons ſe déclarerent & ſuppurerent; alors on lui donna le ſublimé corroſif, ſelon la méthode de Wanſvyten, dont, en différens tems, la doſe fut portée juſqu'à 52 grains: il recouvra la vue, les bubons furent guéris; mais malgré l'efficacité de ce remede, il conſervoit une grande foibleſſe, & une oppreſſion ſi forte, qu'il s'arrêtoit à chaque degré de ſon eſcalier. En Avril 1777, un cinquiéme bubon ſe manifeſta, avec des douleurs dans les bras & les cuiſſes, & une qui, par intervalle, lui cauſoit du côté gauche un point ſi vif, qu'il ne pouvoit s'y tenir couché: il avoit perdu le ſommeil, & avoit des étourdiſſemens qui le faiſoient chanceler comme s'il alloit tomber. Le dégout étoit ſi

grand, qu'il rejettoit la plûpart des alimens, dès qu'il les avoit à la bouche, laquelle étoit garnie de petites veſſies, ainſi que le goſier; ſes mains étoient ſi affoiblies, qu'il n'auroit pu caſſer une petite baguette; à peine pouvoit-il marcher : état dont j'étois témoin preſque chaque jour, étant mon voiſin. Le dernier bubon fut un mois avant de s'ouvrir, & il étoit encore en ſuppuration, & s'appercevoit d'un ſixiéme, qui s'élevoit audeſſous, lorſqu'il commença les Eaux. Il ſe fit conduire à la Source à cheval, il s'appercevoit qu'elles travailloient par tout ſon corps; il les rendoit le jour partie par les urines, & durant la nuit elles lui procuroient 2 ou 3 ſelles; effet qui ſe ſoutint pendant 40 jours. Il avoit obſervé que les premiers jours de la boiſſon, elles firent ſortir beaucoup de boutons, qui s'unirent & formerent une croute au dos qui ſuppura; elles lui procurerent auſſi un crachement abondant d'une ſalive acre & ſaline, les veſſies de la bouche diſparurent, le bubon qui étoit en ſuppuration, ſe cicatriſa; celui qui ſe manifeſtoit, fut réſout, au 15e. jour l'apétit revint avec le ſommeil, les douleurs enſuite ceſſerent, ainſi que les étourdiſſemens; il a recouvert la force des mains & une ſanté ſi parfaite, qu'il s'eſt remarié il y a peu de mois. Il a conſenti, ainſi que le Sr. Duboſſon, à être nommés; bien d'autres cas ſemblables ont été obſervés. Mais ces Eaux ne produiroient pas la guériſon d'une vérole confirmée, ſi elle n'avoit pas été auparavant traitée par l'uſage du mercure, ainſi que je l'obſervai ſur les ſoldats Eſpagnols, qui s'étoient trouvés dans des cas approchans de celui-ci. On ſe contente de ces trois Obſervations; mais quant aux ſimples gonorrhées virulentes, ces Eaux ſeules les guériſſent, ſans le ſécours

du mercure. Je ne m'étendrai pas davantage sur ces sortes de maladies, qui seroient même déplacées ici, s'il n'étoit nécessaire de faire connoître l'action & les effets de ces Eaux.

Observation XXVIII.

Dégoût de toute sorte d'aliment.

Madame l'Avocate Bavouz eut le 23 Juin 1777, une colique avec un dévoiement, pour lequel elle fut purgée deux fois : il lui resta un dégoût de toute sorte d'alimens, même du pain, qu'elle ne pouvoit manger, sans éprouver une pésanteur d'estomac. Elle but les Eaux, qui, les neuf premiers jours, lui occasionnerent une espèce de salivation ; elle en doubla la dose, & elles la purgerent durant cinq jours, d'une telle abondance, qu'elle ne cessoit d'aller jour & nuit, rendant des matieres bilieuses d'un jaune foncé ; les jours suivans elles passerent par les urines, & au 6e. elle fut de nouveau beaucoup purgée, l'apétit & le goût pour les alimens revinrent ; elle continua la boisson jusqu'au 40e. jour. Ces évacuations prodigieuses l'avoient si fort affoibli & amaigri, qu'on la croyoit menacée d'un marasme ; mais quelques mois après elle recouvra son embonpoint & une très-bonne santé.

Observation XXIX.

Coliques d'entrailles.

Madame la Marquise de Creuseilles, jeune Dame de cette Ville, souffroit depuis cinq mois des coliques d'entrailles habituelles : ayant bu les Eaux, elles passerent par les urines ; au 14e. jour elle y ajouta une once de sel

de ſeignette, qui ne produiſit qu'une garderobbe, elles continuerent à paſſer par les urines juſqu'au 21e. jour, qu'elles produiſirent, trois jours conſécutifs, une évacuation étonnante, ſoit le jour, ſoit la nuit; de ſorte que Madame craignoit de prendre la diſſenterie. Cependant les ayant continué juſqu'au 30e. jour, elles ne paſſerent plus que par les urines, & Madame fut entierement délivrée de ſes coliques.

Observation XXX.

Colique & péſanteur d'eſtomac après le dîner, & foibleſſe & anéantiſſemeut le matin.

Madame la Baronne de Balland ſouffroit une péſanteur & douleur vives à l'eſtomac dès qu'elle avoit mangé, & paſſoit les matinées dans une langueur & anéantiſſement; elle but les Eaux en même tems, elles lui procurerent un vomiſſement de matiere amere pendant les neuf premiers jours; au 10e. elle ajouta du ſel de ſeignette à ces Eaux, qui alors lui exciterent un vomiſſement copieux de bile, enſuite, juſqu'au 30e. jour, elles paſſerent par les urines, & Madame n'eut plus ni douleurs, ni péſanteur d'eſtomac après le repas, & l'anéantiſſement des matinées ceſſa entierement.

Observation XXXI.

Toux & crachement de ſang.

Madame la Marquiſe de Saſſenage de Grenoble, vint le 9 Mai prendre les Eaux: cette illuſtre Dame avoit avec elle Madame la Marquiſe de Berenger, ſa fille, qui étoit ſujette à une toux & crachement de ſang, & à

beaucoup de fréquence dans les retours du flux périodique. Les Eaux lui firent rendre, les soirs après le souper, beaucoup de bile pure par le vomissement, ensuite lui procurerent beaucoup de sang par les garde-robbes, le flux périodique ne fit que paroître, & Madame ne cracha point de sang, l'éclat de la peau reparut, & se retira très-satisfaite des Eaux, qu'elle ne prit que durant trois semaines : elle en fit emporter, pour les continuer à Grenoble.

Observation XXXII.

Dévoiement invétéré & foiblesse.

Madame Allemand de Grenoble, qu'avoit amené Madame la Marquise de Sassenage, pour un dévoiement invétéré & fréquent, & qui la rendoit très-foible : la boisson des Eaux a fortifié son estomac, les digestions ont été meilleures, & le dévoiement surmonté.

Observation XXXIII.

Douleurs de reins.

Le Sr. Masson, maître d'hôtel de Madame la Marquise, qu'il suivit aux Eaux, rendit beaucoup de graviers par les urines, & fut soulagé des douleurs qu'il avoit aux reins.

Observation XXXIV.

Vertiges & étourdissemens.

M. Garnier de Lyon avoit des vertiges & des étourdissemens presque continuels, comme s'il alloit tomber, & souffroit des migraines très-violentes. Il vint aux Eaux le premier Avril ; le 2e. jour de la boisson elles le

firent vomir, & le 3e. jour il rendit ſix graviers, & enſuite elles le purgerent 5 à 6 fois par jour, & il n'éprouva ni vertiges ni étourdiſſemens pendant tout le tems de la boiſſon. Je le vis le mois ſuivant à Lyon; il me dit qu'il avoit retiré un ſi bon effet de ces Eaux, qu'il y reviendroit. Effectivement, le teint jaunâtre qu'il portoit à ſon arrivée, étoit beaucoup changé à ſon avantage.

Observation XXXV.

Maux de tête affreux, perte de l'odorat.

M. Renard, Directeur de l'Argue à Lyon, étoit venu de compagnie avec M. Garnier; il ſouffroit des maux de tête que rien n'avoit pu ſoulager, ils étoient de la plus grande violence; il ne pouvoit ſe moucher & avoit perdu l'odorat: En buvant les Eaux, il en retiroit par le nez, tant qu'il pouvoit, pour le déboucher; peu de jours après, il lui ſortit une croute du nez, une matiere purulente & un ver; & dès cet inſtant, ſon mal de tête fut diſſipé. Il continua de boire les Eaux juſqu'au 24 Avril, qu'il repartit avec M. Garnier.

Observation XXXVI.

Perclusion des extrémités inférieures, à la ſuite d'une forte contuſion.

Les deux perſonnes ci-devant conduiſirent derriere leur voiture un particulier des environs du Pont-de-Beauvoiſin, qui ne pouvoit ſe traîner qu'au moyen de deux potences; il étoit perclus des extrémités inférieures, par une chûte & violente contuſion. Les Eaux lui procurerent une évacuation ſi abondante, qu'au 15e. jour il put quitter une de ſes potences, ſoit bequilles;

& à la fin du mois il ſe retira, & laiſſa ſes deux bequilles arborées & attachées audeſſus de la Source.

Ce n'eſt pas le ſeul cas où ces Eaux ont produit, après des chûtes & contuſions intérieures, de très-heureux effets, comme on pourra le voir dans les Obſervations ſuivantes.

Observation XXXVII.

Sincopes à la ſuite d'une chûte.

Pierrette-George Borbonnois de Berieux, habitant à Chalamont en Dombes, âgée de 40 ans, eut une chûte il y a 15 ans, qui, durant un mois, lui cauſoit des ſincopes, comme ſi elle alloit expirer, & dès-lors elle en a eû des retours 3 à 4 fois par année; elle étoit dégoutée, dormoit peu, ne pouvoit ſe tourner dans le lit, ni digérer aucune viande; elle but les Eaux le mois de Mai dernier, qui l'ont évacué par le vomiſſement & par les ſelles, & lui ont rendu l'apétit, le ſommeil, elle peut ſe tourner dans ſon lit, ont rendu ſes règles plus abondantes. Elle s'apperçut que ces Eaux la travailloient beaucoup, ſoit dans les reins, les bras & les jambes, juſqu'aux orteils: elle en buvoit juſqu'à cinq pintes par jour.

Observation XXXVIII.

Coliques d'eſtomac, défaillances & étouffemens aprés une chûte.

Madame Guillin, habitant à Chalamont en Dombes, âgée de 43 ans, depuis une chûte qu'elle fit il y a 16 ans, un mois & demi après être accouchée, éprouvoit des coliques d'eſtomac qui revenoient pluſieurs fois dans l'année, avec une telle violence, qu'elle en pre-

noit

noit des défaillances & des étouffemens : elle est arrivée ici le 12 Mai, le lendemain elle but les Eaux, qui lui firent rejetter des glaires ameres durant 2 jours, & cracher le sang durant 3, & l'évacuerent 3 selles chaque jour; au 14e jour elle eut une sueur qui dura 24 heures; ensuite elle fût beaucoup évacuée par le bas; elle en a retiré l'avantage de se tourner aisément dans son lit, d'avoir meilleur apétit, se sent plus légere, plus gaie, & n'a eu aucune impression de coliques depuis la sueur; & est partie à la fin de Mai.

Observation XXXIX.

Vomissement dès les premiers jours de grossesse.

Madame Pithon, née Chevalier, eut des vomissemens chaque jour, soit le matin, soit après les repas, dès les premiers jours de sa grossesse : fatiguée de cet état violent, qui duroit depuis deux mois, elle me consulta, je lui conseillai de faire usage des Eaux ; elle en but 9 jours dans un jardin, les vomissemens se calmerent; mais il lui revint au 9e. jour des envies de vomir, je lui conseillai d'aller à la source ; & au 10e. jour de boisson elle fut délivrée parfaitement de ses vomissemens, & eut l'accouchement le plus heureux.

Observation XL.

Gonflement d'estomac & tension du bas ventre.

M. Gaudin, Directeur du Jeu de Paume, avoit un gonflement d'estomac, & tous les soirs une tension incommode dans tous le bas ventre, il but les Eaux, qui augmenterent d'abord le gonflement, lui occasionnant une pésanteur à l'estomac; il y ajouta du sel, qui

dissipa cette pésanteur ; & 5 jours après elles lui procurerent 5 à 6 selles par jour durant une semaine ; après cela elles passerent par les urines. Il les but un mois & demi, à 2 pintes par jour, & ensuite à une pinte pendant 15 jours. Leur effet a été de le délivrer du gonflement d'estomac, de la tension du bas ventre, & de diminuer considérablement son embonpoint ; il rendoit des urines aussi mousseuses qu'une savonade.

Observation XLI.

Dartres sous les seins.

Mdelle. N. N. avoit eu une frayeur qui supprima les évacuations périodiques ; il lui survint des petits boutons sous les deux seins, lesquels disparurent durant l'été après avoir mis en usage plusieurs remedes, mais à l'approche du froid, ils reparurent & successivement durant quatre ans, cet humeur dartreuse disparoissoit dans les grandes chaleurs, on lui conseilla un cautere, elle ne voulu pas s'y soumettre, elle cessa de prendre aucun remede, & la dartre subsista l'été comme l'hiver, ce qui lui ôtoit le sommeil surtout à l'approche des regles, depuis dix ans elle souffroit & n'esperoit plus de guérir, lorsqu'en 1776 les Eaux de la Boisse prirent la vogue ; elle les bu trois mois pendant l'hiver souffrit moins, dormoit mieux, elle les bu de nouveau au printemps suivant, elle eut ses regles plus abondantes, & la dartre ayant disparu l'été dernier, elle jouit de la meilleure santé.

Observation XLII.

Dartre & Supuration.

Mdelle. N. N. eut une dartre qui survint à la jam-

be après la petite vérole, elle supuroit beaucoup, l'insomnie & le dégoût qui survinrent lui faisoient souhaiter la mort vû l'inutilité des remedes dont elle avoit fait usage ; je lui conseillai les Eaux au mois du Juin 1777 ; elles la firent vomir les trois premiers jours ensuite l'évacuerent abondamment, la dartre cessa de fluer, peu-à-peu les croutes tomberent, le sommeil est revenu ainsi que l'appétit & la santé.

Observation XLIII.

Dartre & dureté du sein gauche.

Madame . . . avoit depuis huit ans une dartre au sein gauche ; la partie qu'occupoit la dartre étoit dure, les Eaux de la Boisse dont elle fit usage durant quatre mois l'année derniere & durant deux celle-ci, l'ont délivrée de la dureté & de la dartre ayant toujours passés par les urines. On sent qu'il seroit suplerflu de s'étendre d'avantage sur les eruptions dartreuses, les malades ne voulant point être nommés, pour éviter même toute indice, on a gardé le silence sur leur âge & leur qualité.

Observation XLIV.

Leucophlematie, soit anazarque.

Madame Bernard, marchande toiliere de Lyon, atteinte d'une anazarque, vint aux Eaux, dont l'effet lui fut si salutaire, que l'ayant été voir le 12 Mai étant à Lyon, elle me dit jouir d'une bonne santé, & qu'au lieu de l'enflure énorme que les Eaux avoient dissipée, elle en avoit une autre que son mari lui avoit procuré, étant au 6e. mois de grossesse.

Observation XLV.

Vomissement de sang, & constipation extraordinaire du bas ventre.

Le Sr. Etienne Dijon de Trevoux, âgé de 63 ans, eut à Berne, au mois de Septembre 1758, un vomissement extraordinaire de sang, il eut le bonheur d'être vû par le célebre M. Tronchin, qui se trouvoit alors dans cette ville, & qui, par le moyen de parties égales de lait & d'eau glacée, arrêta le vomissement. Il a eu des fréquens retours de ce vomissement, mais moins abondans; il n'a passé qu'une seule année sans l'éprouver, car souvent il en avoit deux, ou même trois chaque année, & toujours il employoit avec succès le lait avec l'eau glacée. A la fin de Juillet 1777, il en fut de nouveau atteint à Trevoux, où il habite, en fit même par les selles, & dès-lors il eut une constipation de ventre si extraordinaire, qu'il ne rendoit d'autres excrémens que des urines Ces matieres ainsi accumulées lui occasionnerent un gonflement prodigieux de tout le ventre, avec une enflure aux cuisses & aux jambes; il étoit regardé comme un homme perdu, n'osoit plus manger; & sur ce qu'il entendoit dire des effets merveilleux des Eaux de la Boisse, il s'y achemina les premiers jours d'octobre. Etant arrivé au Pont-de-Beauvoisin, il eut un petit retour de son vomissement; & s'emaginant que cela provenoit des cahots du carosse, il se fit mettre sur un cheval, pour se rendre à Chambéry, accompagné par un homme pour le soutenir, arriva le 6 Octobre au cheval blanc, faubourg de Maché; il se fit apporter de l'Eau, & en but le lendemain près de six bouteilles dans les 24 heures, & augmenta même les jours suivans.

Ces Eaux pafferent les 4 premiers jours par les urines ; le 5e. jour, après avoir reffenti beaucoup de mouvemens dans le ventre, il fe vuida dans la nuit ; il en avoit bu dix bouteilles, alla 5 à 6 fois, & tout le jour ne ceffa de rendre des excrémens mêlés de fillaffes sanguines, femblables à des étoupes teintes de fang. Il ne ceffa d'être évacué huit jours de fuite, & pouffa la boiffon jufqu'à 18 bouteilles dans les 24 heures, prit beaucoup d'appétit, & enfuite eut le courage d'aller à la Source. Il fut encore évacué durant 4 jours, mais beaucoup moins ; & au 29e. jour de la boiffon, il eut affez recouvert de forces pour retourner à Trevoux à pied : tous les habitans accouroient pour le voir, dès qu'on le fut arrivé, & le voyoient avec le plus grand étonnement, jouiffant d'une bonne fanté. M. le Marquis de Rufé voulut auffi le voir, ne pouvant croire fon rétabliffement, après l'état où il étoit fon départ. Cette guérifon ne contribua pas peu à donner à nos Eaux une réputation plus étendue dans tout le voifinage. Il eft revenu cette année, non pour en boire, mais pour fe montrer comme un reffufcité.

Observation XLVI.

Ifchurie, foit difficulté d'urines, accompagnée de vives douleurs.

M. le Chevalier de Villers, d'Arnai-le-Duc en Bourgogne, eut au milieu de Novembre 1777, deux accès de fiévre & une rétention d'urine, qui fut fuivie d'une difficulté de les rendre, éprouvant des douleurs vives avant d'uriner, ainfi qu'en urinant. Ne pouvant trouver de foulagement à fes fouffrances, il fe rendit à Lyon le mois fuivant, auprès de M. Collomb, Profeffeur

Royal au College de Chirurgie, qui caractérifa fa maladie d'une fluxion catarrale fur les glandes de la veffie, & principalement fur la proftate. Cette fluxion ayant engorgé ces glandes, qui, au lieu de répandre une lymphe douce, fine & mucilagineufe pour lubrifier la veffie, en rendoient une vifqueufe, épaiffe & âcre, qui, en fe mêlant avec les urines, formoit des glaires, qui, irritant le canal de l'uretre lorfqu'elles fortoient, caufoient les douleurs qu'il éprouvoit en urinant. Il reffentit bientôt les bons effets des boiffons dont cet habile Profeffeur lui fit ufer, par la diminution fenfible des douleurs; & comme il lui avoit confeillé les Eaux de Spa ou de la Boiffe au printemps, un de fes amis, qui en fut informé, lui propofa de lui en faire parvenir en peu de jours; il les reçut à Arnai-le Duc le 24 Décembre: & comme elles étoient gêlées, il n'en put faire ufage que le 26, qu'elles furent mifes en bouteille. Il en fut purgé une ou deux fois par jour les 6 premiers jours qu'il en ufa, & au 8e. jour les douleurs furent calmées. Il en continua la boiffon tout le mois de Janvier, à la dofe d'une bouteille chaque jour: les bons effets qu'il avoit retiré des foins de M. Collomb, l'ont rappellé auprès de lui au mois de Mai dernier; & fur fon avis, il eft arrivé ici pour réiterer la boiffon des Eaux, plutôt par reconnoiffance que par befoin. Les premiers jours de fon arrivée en cette Ville, il cracha un peu de fang; je lui confeillai d'en boire, malgré ce crachement, qui fut fupprimé au 3e. jour. Ces Eaux ont toujours paffé par les urines; il les a continué durant un mois; & j'ai remarqué qu'il avoit pris un bien meilleur vifage, qui étoit jaunâtre à fon arrivée.

Observation XLVII.

Violens maux de tête habituels depuis quatre années.

M. Durand de Lyon, Capitaine au Régiment Petits-Vallons, Service d'Eſpagne, âgé de 42 ans, avoit eu des chûtes de cheval lorſqu'il étoit dans les Gardes du Corps de S. M. C. fut comprimé ſi violemment par un cheval, qu'il ſentit craquer tout le devant de la poitrine, comme ſi le ſternum & les côtes s'enfonçoient. Quelques mois après, il eut une autre chûte de cheval, qui roula ſi fortement ſur ſon corps, qu'il perdit la connoiſſance, & fut tranſporté à ſon logis, ſans ſe reconnoître. On lui fit 12 ſaignées dans les 24 heures. A toutes ces chûtes a ſuccédé, depuis 4 années, un mal de tête ſi violent deux heures après ſon lever, qu'il étoit ſouvent obligé de ſoutenir & comprimer ſa tête avec les mains. Le mal ſe calmoit un peu après le dîner, pour reparoître quelques heures après avec plus ou moins de violence. On avoit mis en uſage les ſaignées, les vomitifs, les purgations & beaucoup de remedes, ſans qu'il en eut retiré aucun ſoulement. M'ayant conſulté à Lyon ſur ſon état, vu les différentes chûtes qu'il avoit eu, je lui conſeillai les Eaux de la Boiſſe, qui lui porterent d'abord à la tête, & le ſecond jour le firent vomir : & il fut ſi étourdi par ces Eaux, qu'il tomba dans le chemin, comme véritablement ivre de vin. Le 3e. jour, même effet, avec des glaires vertes & bilieuſes, qu'il rendit en vomiſſant. Le 4e. jour, même ivreſſe, & ſi forte, que s'il n'eût été retenu, il tomboit par terre; il vomit également des matieres vertes, & on le coucha ſur un banc garni, où il fut aſſoupi demi-heure, reſſentant ſon mal de tête avec la plus grande

violence. Le 5e. jour, même effet, si non qu'il rendit, après la matiere verte, une matiere purulente. Le 6e. jour, même ivresse, & encore de la matiere purulente. Le 7e. jour, l'ivresse fut peu de chose, & point de vomissement. Les jours suivans, à peine les Eaux porterent-elles à la tête; & au 15e. jour, les maux de tête furent considérablement diminués, ne fut plus obligé de soutenir sa tête. Au 20e. jour, son teint, qui étoit d'un jaune noir en arrivant, changea beaucoup & prit un coloris au 30e. jour, comme j'allois à la Source boire les Eaux, j'ai suivi tous les effets qu'il a éprouvé.

Observation XLVIII.

Douleur & chaleur vive dans la poitrine depuis 27 ans.

M. le Baron de Balland, ancien Major de cette Ville, eut en 1751 une fluxion & rhume de cerveau, avec la fiévre. Ayant été saigné, la fluxion se porta sur la poitrine, lui procura un feu, soit chaleur vive & une douleur fixe au sternum. La fiévre terminée, la douleur & la chaleur de la poitrine subsisterent; & trois ans après, la douleur se fit aussi ressentir entre les épaules, comme si on le perçoit à travers la poitrine; on lui fit beaucoup de remedes, craignant qu'il ne tombât dans une consomption. Le sommeil étoit très-dérangé, & il étoit obligé de se lever durant la nuit: il avoit une rougeur aux deux joues. Cette douleur & chaleur se sont soutenues jusqu'à l'année derniere, qu'il but les Eaux durant 40 jours en deux tems; le sommeil, qui étoit inquiet & interrompu, est devenu suivi & tranquille; la douleur & chaleur de poitrine, ainsi que la rougeur du visage, ont disparu, & l'appétit est devenu meilleure, pouvant manger deux fois par jour, au lieu d'une.

Les

Les Eaux ont conſtamment paſſé par les urines. Il avoit obſervé que les bains qu'il prit il y a 2 ans, avoient allegé la chaleur, mais non diſſipé.

Observation XLIX.

Affection hypochondriaque.

M. Dumas, Banquier de Lyon, vint ici le 7 Septembre dernier ; il étoit dans une profonde mélancolie, but les Eaux pendant trois ſemaines, il rendit des glaires, & lui procurerent des hémorrhoïdes fluentes: la gaieté prit la place de l'air grave qu'il avoit à ſon arrivée; ſon contentement eſt connu à tout Lyon, & prouvé par le ſéjour de ſix ſemaines qu'il a paſſé ici pour en réitérer la boiſſon. Ces Eaux ont conſtamment paſſé par les urines.

Observation L.

Douleurs & défaut de digeſtion.

Madame Azema de Lyon étoit depuis longtems privée de pouvoir manger de la viande, avoit des douleurs en ceinture & aux bras, qui lui cauſoient beaucoup de peine pour ſe lever de ſon fauteuil ; les Eaux l'évacuerent beaucoup par les garderobbes, elle prit de l'apétit, put digérer la viande ; ſes douleurs en ceinture & aux bras, furent diſſipées, & a rendu le plus grand témoignage du bon effet qu'elle en a reçu. Elle avoit auſſi une glande audevant du col, immédiatement audeſſus du ſternum, de la groſſeur d'une petite noix ſaillante, qui à peine eſt ſenſible à-préſent. Faiſant de nouveau uſage de nos Eaux, depuis 6 ſemaines qu'elle réſide à Chambéry, n'en ayant bu l'année

derniere que 30 jours, pour avoir ſouffert du dérangement dans ſa ſanté, occaſionné par un amas de bile à la ſuite des vifs chagrins qu'elle a eſſuyé dans l'hiver dernier.

Observation LI.

Douleurs, obſtructions du foie, & difficultés des digeſtions.

Madame Julien du Viviers de Lyon, âgée de 52 ans, eut le 12 Décembre dernier, une colique & fiévre continue, une douleur fixe au foie, après une diarrhée de ſix ſemaines, qui précéda la colique. La fiévre continue ſe changea en fiévre d'accès, qui furent fixés par le kina. Elle avoit rendu beaucoup de bile durant ſa maladie : la diarrhée ayant reparu par intervalles après les accès de fiévre, on la mit au régime abſolu de ſe priver de toute eſpèce de viande, ne pouvant la digérer; le ſommeil étoit très-mauvais, Madame ne pouvoit ſe coucher du côté droit, dont elle continuoit à ſouffrir, avoit le teint jaune & plombé. Je lui conſeillai les Eaux de la Boiſſe lorſque je la vis à Lyon; elle arriva ici le 10 Juin; elle étoit ſans apétit & peu de ſommeil : elle commença les Eaux le 11, qui ont paſſé par les urines & facilité les garderobbes, que Madame avoit fort rares, reſtant quelquefois 8 jours ſans en avoir, excepté qu'elle n'eût recours aux remedes. Le ſommeil eſt devenu bon au 8e. jour; au 15e. jour la douleur de foie a été diſſipée; peut ſe coucher ſur le côté; le teint s'eſt éclarci & n'eſt plus jaunâtre, mange & digére la viande, même le bœuf. Elle en a bu juſqu'à 3 bouteilles le matin à la Source, juſqu'au 18e jour, qu'elle a diminué cette doſe; & aujourd'hui, 3 Juillet, j'ai reconnu que ſon foie, qui étoit devenu

moins élevé & plus palpable, eſt entierement débarraſſé. Elle continuera d'en boire juſqu'au 30e. jour.

Observation LII.

Inſomnie & douleur dans l'hypochondre gauche.

M. de Riverieux de Chamboſt, Commandant du Guet de Lyon, avoit depuis pluſieurs mois une inſomnie & une douleur dans l'hypochondre gauche, qui l'empêchoit de ſe coucher ſur le côté; il eſt venu boire les Eaux, qui ont paſſé par les urines, lui ont rendu le ſommeil, & diſſipé la douleur qu'il éprouvoit depuis 6 mois, pouvant ſe coucher également des deux côtés: il les a bu pendant 35 jours, & eſt reparti avec la plus grande ſatisfaction de ſon voyage.

Observation LIII.

Douleurs rhumatiſmales, contractions & papiltations après les repas.

M. Ducloz de Blanzy, Chevalier de la Réligion des SS. Maurice & Lazare, Colonel d'Infanterie, Commandant de la Ville, Château & Banlieue d'Annecy, étoit atteint depuis 4 années de douleurs rhumatiſmales errantes, qui occupoient tantôt la tête, tantôt la poitrine & l'eſtomac; les douleurs étoient très-vives, & avoit très-ſouvent après les repas des contractions & palpitations très-fortes: il a bu les Eaux durant deux mois, en a été fort évacué; ce qui a diſſipé les palpitations & contractions; & les douleurs devenues peu à peu moins vives, ſont totalement ceſſées. J'ai ſuivi exactement leſdits effets: il continue encore les Eaux, qui l'ont purgé, après le 12e. jour, juſqu'à 8 à 10 fois durant huit, & 4 à 5 durant ſix; les autres jours elles ont paſſé par les urines, lui ont donné un grand

apétit, un bon ſommeil, & un contentement indicible de ſe voir délivré des ſouffrances preſque continuelles qu'il éprouvoit depuis 4 ans.

Observation LIV.

Crachement de ſang & de matiere purulente.

M. Perrache, Maître Chirurgien, âgé de 28 ans, natif de Fayance, Dioceſe de Fréjus, jouiſſant d'une bonne ſanté, fut tout-à-coup atteint d'un crachement de ſang, il y a 4 ans, à la Martinique; il avoit eû précédemment quelques hémorrhagies, il remarqua que le ſang qu'il crachoit étoit pur & vermeil : ce crachement fut calmé en 3 jours, au moyen de la diéte & d'une tiſane adouciſſante. Environ 2 mois après, étant ſur mer pour revenir à Marſeille, il eut un nouveau crachement de ſang, mais plus abondant, durant 3 à 4 jours, avec des ſoulevemens de cœur & des envies de vomir, ſans ſommeil & peu d'apétit, avec une oppreſſion & des douleurs vagues audevant de la poitrine. Arrivé à Marſeille il prit le lait de chévre, la tiſane d'orge, ſe purgea deux fois, & ſe rétablit; il reſta une année ſans cracher le ſang, & eut quelques hémorrhagies légeres; mais en 1777, il en cracha plus fréquemment, & obſerva une matiere purulente dans ſes crachats, qui quelquefois étoient un pus tout pur; il devint foible, eut un vomiſſement de matieres bilieuſes; de ſorte qu'il ſe retira chez lui le premier Septembre dernier, vomiſſant alors ſes alimens tous les après dîner, n'ayant de la toux que le matin & le ſoir, lorſque le pus ſe faiſoit jour. Il reprit un peu d'apétit, il eut des retours de crachement de ſang de 15 en 15 jours, mais moins abondans, qui s'éloignerent, ayant eu deux mois d'intervalles. Il eſt venu à Chambéry

le 15 Mai, avoit quelques crachats teints de ſang le jour de ſon arrivée; il but les Eaux, qui ne produiſirent aucun effet, vu la petite quantité. Le lendemain il en but le double; ce qui lui fit vomir des matieres blanchâtres & acides, ce qui continua avec le même effet juſqu'au 8e. jour, qu'il eut un vomiſſement très-abondant d'une bile amere & aigre, qui dura depuis les 9 heures du matin, juſqu'à pareille heure du ſoir, quoiqu'il eût déja un peu vomi à la Source & en revenant en Ville. Il ne ceſſa de s'abreuver de cette Eau tant que le vomiſſement continua, après lequel il s'endormit & paſſa une bonne nuit. Il prit deux jours de repos, & retourna à la Source, & continua de vomir, juſqu'au 36e. jour, des matieres ameres lorſqu'elles étoient jaunes, & aigres lorſqu'elles étoient blanches, obſervant que les vomiſſemens alloient en diminuant. Les 12 jours ſuivans, les Eaux ont paſſé par les urines, & lui ont tenu le ventre libre, au lieu qu'auparavant il n'alloit qu'à l'aide des lavemens, qu'il prenoit de 3 en 3 jours. Il a rendu quelques goutes de ſang par le nez les 3 derniers jours, a repris un bon apétit, un bon viſage, de l'embonpoint, un meilleur ſommeil, une reſpiration libre, & ſes crachats paroiſſent naturels & peu abondans. J'ai vu preſque tous les jours ce Malade plein talens & de mœurs; cet amendement lui annonce un ſuccès bien audeſſus de ſon attente.

Observation LV.

Convaleſcence pénible, cachexie & tumeur glanduleuſe du ſein.

Eléonore Leroy, femme de Joſeph Veytman, Teinturier de la Charité de cette Ville, eut une fauſſe

couche dans le mois de Juin 1777, qui fut suivie d'une perte extraordinaire de sang, qui dura 28 jours. Ne pouvant se relever de l'extrème foiblesse où elle se trouvoit, étant sans apétit, sans sommeil, elle fut conseillée de boire les Eaux, elle employa 5 heures pour y arriver : le premier jour elle en but 7 petits verres ; s'appercevant que ces Eaux la travailloient par tout le corps, le 3e. jour elle ressentit des douleurs vives aux reins, & le 8e. jour les douleurs se porterent au sein gauche, & ne cesserent qu'au 17e. jour. Ces Eaux passerent plus ou moins par les urines, & son ventre avoit beaucoup augmenté au 35e. jour, lorsqu'il lui survint un dévoiement si abondant, que pendant 8 jours elle alloit plus de 20 fois par jour des selles de matieres blanchâtres, d'autres fois jaunes & verdâtres. Les 6 jours suivans elle n'alloit plus que sept à huit fois, & le dévoiement cessa, l'apétit reparut ainsi que le sommeil, les forces se rétablirent, la bouffissure pâle & livide du visage fit place à un coloris naturel : Elle but les Eaux près de 3 mois, & reconnut avec surprise qu'une glãde, de la grosseur d'un œuf, qu'elle portoit dans le sein gauche depuis 7 ans, étoit entierement dissipée. Les Eaux, après le dévoiement, ne passerent plus que par les urines ; & comme j'avois eu occasion de l'appercevoir différentes fois lorsqu'elle commença la boisson des Eaux, je fus empressé d'en savoir les effets ; qu'elle vint me déclarer le 21 Octobre dernier.

Observation LVI.

Coliques & vomissement.

Mademoiselle de Montant étoit depuis 6 à 7 ans sujette à de violentes coliques & à des vomissemens,

aux approches des évacuations périodiques; elle avoit fait beaucoup de remedes, & bu pendant 2 saisons les Eaux de Marclaz près de Thonon, qui sont des Eaux ferrugineuses, sans obtenir la guérison : au moyen de celles de la Boisse, dont elle fit usage l'année derniere, les coliques furent appaisées, & n'eut plus de vomissement. Les ayant discontinué, elle ressentit un peu de colique, mais sans vomissement; ce qui l'engagea à les reprendre. J'avois occasion de voir & interroger cette Demoiselle chez Madame de Perron, qui a été témoin du bon effet de ces Eaux, qui lui ont procuré un soulagement cherché inutilement par tout autre moyen.

Observation LVII.

Maux d'estomac par une dartre repercutée.

M. . . . avoit une dartre fort incommode sur les deux bras : ayant fait sans succès toute sorte de remedes pour s'en délivrer, on lui proposa des applications qui la firent disparoître ; mais peu de tems après il lui survint des maux d'estomac, qui lui ôterent l'apétit, lui occasionnoient des pesanteurs & gonflemens dès qu'il avoit mangé. La boisson de ces Eaux le firent vomir durant quelques jours, ensuite la dartre reparut, & les maux d'estomac cesserent. Il a continué les Eaux durant 3 mois, a été délivré de la dartre ; & depuis plus d'une année il jouit d'une bonne santé, sans avoir éprouvé aucun retour des violens maux d'estomac qui avoient succédé à la rentrée de l'humeur dartreuse.

Observation LVIII.

Maux de tête, d'estomac & oppression.

Un Particulier de cette Ville, nommé Brunet, voitu-

rier du Fauboug de Montmeillant, avoit des maux de tête, d'estomac & des oppressions; il ne pouvoit plus travailler de son mêtier : il alla boire les Eaux, qui lui firent rejetter beaucoup d'humeurs bilieuses durant 7 jours, & l'évacuerent par le bas; ce qui lui rendit sa premiere santé.

OBSERVATION LIX.

Privation de la vue, de l'ouie & de l'usage des membres.

M. Dubuisson, marchand bijoutier de Lyon, à la suite d'une fiévre maligne, fut perclus de ses membres, avoit perdu l'ouie & la vue; on désespéroit de le voir jamais rétablir de cet état affligeant. On le conduisit ici en Décembre 1777, assez à tems pour que dans l'espace de 14 jours, il ait eu le bonheur de recouvrer une santé parfaite.

OBSERVATION LX.

Vomissement habituel de sang.

Madame.... avoit inutilement mis en usage toutes sortes de remedes pour un vomissement de sang, auquel elle étoit sujette depuis plusieurs années : elle est venue boire nos Eaux, & dans deux mois elle y a trouvé la guérison.

Ces Observations me paroissent suffire pour démontrer les effets de ces Eaux sur le corps humain, & prouver qu'elles ont des propriétés & d'autres qualités, que celles d'une eau pure & simple, malgré les prétentions des auteurs des Annonces attribuées au College de Médecine de Lyon; ce qui demande quelques éclaircissemens.

ANNOTATION

Sur les Annonces attribuées au College de Médecine de Lyon.

J'Allai à Lyon dans les derniers jours d'Avril ; je fus consulté sur les Eaux d'Aix, plus encore sur celles de la Boisse ; tous les malades de considération me dirent que MM. les Médecins de Lyon ne faisoient pas plus de cas des Eaux de la Boisse, que de celles du Rhône. Je leur répondis qu'ils en jugeoient sans doute d'après l'Analyse de ces Eaux, publiée en Savoye, & je leur narrai les bons effets qu'elles avoient produit: leurs doutes me parurent levés, & depuis lors grand nombre les viennent boire. A la vue de l'annonce de Lyon du 4 Juin, insérée dans la Gazette de Berne, N°. 46 (*a*), je fus étonné que le College de Médecine de Lyon eût pu appuyer sa décision sur une Analyse faite sur des Eaux qui ne souffrent point le transport. J'en écrivis à M. le Médecin Potot, qui me répondit qu'il n'avoit point été question ni d'Analyse, ni d'Annonce de la part du College, comme il en conste par sa Lettre ci-après.

(*a*) De Lyon, le 4 Juin.

Le College de Médecine de cette Ville, d'après l'Analyse des Eaux de la Boisse près de Chambéry, faite en présence de plusieurs Médecins & Apoticaires, annonce que lesdites Eaux ne contiennent aucunes particules ferrugineuses ni minérales, & n'ont produit qu'une très-petite quantité de terre absorbante. Depuis cette Analyse, le College est intimément persuadé que ces Eaux n'ont que les qualités d'une eau pure & simple.

Le Courier d'Avignon, N°. 47, me découvrit le but de ceux qui avoient conçu & envoyé les Annonces, que le Rédacteur d'Avignon, soit de Monaco, avoit rendu dans tout son contenu, tandis que celui de Berne avoit cru devoir en retrancher les expressions indécentes (b).

Qui ne croiroit, sur cette Annonce, qu'effectivement on avoit procédé à une Analyse exacte sur ces Eaux?

(b) *Annonce de la Gazette de Monaco, intitulée:* Courier d'Avignon, N°. 47, 1778.

Le College de Médecine de Lyon a vu avec le plus grand déplaisir, l'article de Lyon du 22 *Mai, inséré dans la Gazette de Berne du* 15 *Mai* 1778, *où il est dit*, que le Sr. Fleury, premier Médecin de Chambéry, arrivé depuis peu à Lyon, en louant d'un côté les Docteurs de Lyon, de n'avoir pas conseillé les Eaux (soi disant ferrugineuses) de la Boisse près de Chambéry, d'après l'Analyse qu'on en avoit publié en Savoye; a répondu de l'autre à toutes les objections. *Le College annonce que d'après l'Analyse desdites Eaux, présentées par le Sr. Fleury, qui en a été faite à Lyon, chez le Sr. Delpont, maître Apoticaire, Distributeur des Eaux minérales, en présence de plusieurs Medecins & Apoticaires, & dudit Sr. Fleury; il resulte que lesdites Eaux ne contiennent aucunes particules ferrugineuses ni minérales, & n'ont produit qu'une très-petite quantité de terre absorbante. D'après cette Analyse, le College est intimément persuadé que lesdites Eaux n'ont que les qualités d'une eau pure & simple, & qu'un Medecin honnête ne doit leur attribuer aucune vertu médicinale & particuliere.*

Tout étoit bien combiné pour détruire l'idée favorable que j'en avois donné, empêcher les habitans de Lyon d'en faire uſage, & affoiblir la confiance qu'ils m'avoient accordé. Avant de parler de la prétendue Analyſe, faiſons obſerver deux petites inadvertances de MM. Magneval & Brac, auteurs des Annonces : ils diſent avoir vu avec le plus grand déplaiſir, l'article de Lyon du 22 Mai, dans la Gazette de Berne du 15 Mai. J'avois attribué cette erreur à l'Editeur du Courier d'Avignon; mais comme elle ſe retrouve dans leur lettre du 28 Juin au Conſulat de Lyon, je ne puis que l'attribuer au déplaiſir dont ils étoient pénétrés, qui ne leur permit pas de réfléchir qu'un article du 22 Mai, ne pouvoit être contenu dans la Gazette du 15 du même mois, premiere inadvertance. La ſeconde eſt d'adapter l'épithéte *ſoi diſant* à un être inanimé. En compoſant leur Annonce, ils n'eurent pas le tems de péſer les termes par où elle finit, *qu'un Médecin honnête ne doit attribuer à ces Eaux, aucune vertu médicinale & particuliere.* Ne devoient-ils pas prévoir que les propriétés médicinales que j'ai reconnu dans ces Eaux, étant prouvées, ils expoſoient le College reſpectable au nom duquel ils parloient, à être taxé d'avoir manqué à l'honnêteté, par la raiſon que s'il n'eſt pas honnête d'attribuer à ces Eaux des vertus particulieres, ſi elles ne les ont pas; il ne peut l'être de les leur refuſer, ſi elles les ont.

J'ignore la perſonne qui a envoyé l'article de Lyon du 22 Mai, à M. le Rédacteur de la Gazette de Berne, & s'il l'a rendu tel qu'il l'a reçu. Mais je demande à MM. Magneval & Brac, pourquoi ils l'ont tronqué, en omettant les premieres & dernieres phraſes de cet article, qui, dans ſon enſemble, offre un ſens bien diffé-

rent de celui qu'ils ont cherché à lui donner; étant bien évident que c'eſt à toutes les objections des malades, que je ſuis cenſé avoir répondu; puiſque déterminés par l'idée avantageuſe que j'en avois donné, pluſieurs Lyonnois commençoient à en faire uſage. Pour donner à entendre qu'ils étoient provoqués dans cet article, il convenoit de n'en rendre que la partie qui, ſéparément priſe, paroit indiquer que c'étoit les objections des Docteurs, auxquelles j'avois ſatisfait : ce qui auroit été contre la vérité, puiſqu'aucun de ces Meſſieurs ne m'en a propoſé. Le ſilence que le College, dans ſon aſſemblée du 1 Juin, s'étoit décidé de garder ſur la prétendue Analyſe, avoit déplu à MM. Magneval & Brac, puiſque de leur propre mouvement ils ont composé leur Annonce, en ne préſentant de l'article du 22 Mai que les phraſes qui convenoient à leurs vues particulieres, que je ne cherche point à pénétrer; ils ſont trop humains pour s'oppoſer à ce que leurs concitoyens puiſſent trouver la guériſon ou du ſoulagement dans les maladies que les remedes connus dans la Médecine, n'ont pu ſurmonter. Ils ont été trompés, ſans doute, par la confiance qu'ils avoient à l'Analyſe publiée en Savoye (*c*).

Article de Lyon du 22 Mai, inſéré dans la Gazette de Berne, N° 43, 1778.

(*c*) *Tous les habitans de cette ville étoient partagés ſur la qualité des Eaux ferrugineuſes de la Boiſſe près de Chambéry, & nos Médecins ne leur attribuoient pas beaucoup de vertu. Mais M. Fleury, premier Médecin de Chambéry, arrivé depuis peu en cette ville, en louant d'un côté les Docteurs de Lyon, de n'avoir pas conſeillé ces*

Parlons maintenant de la prétendue Analyse faite en ma présence. Allant dîner chez M. Delpont, le 6 Mai, j'y rencontrai MM. les Médecins Raſt & Chatagnier; M. Villermoz y étoit mais on vint le demander, & il ne put y revenir. M. Lanoix, Apoticaire, & ces Meſſieurs, firent des eſſais avec différens réactifs ſur les Eaux de Spa, du Rhône & de la Boiſſe; n'ayant qu'une pinte de ces dernieres, M. Ricard le cadet en fit venir des Bretteaux. Après ces mêlanges, qui ne pouvoient rien décider, ils s'occuperent de la légereté reſpective de ces Eaux; M. Raſt appliqua un aimant ſur un ſédiment, qui ne manifeſta point de fer attirable, parcequ'on ne lui avoit pas rendu ſon phlogiſtique. On fit diſſoudre dans le vinaigre du ſédiment obtenu par évaporation: On ne fit aucun eſſai ſur celui que dépoſent ces Eaux, après qu'elles ont reçu la teinte purpurine, ni ſur celui qu'elles dépoſent à leur ſortie, parcequ'il fallut s'occuper d'un excellent dîner, dont l'analyſe fut complette; Mrs. les Convives appellés à leurs occupations, il ne fut plus queſtion d'eſſais analytiques.

Je demande à MM. Magneval & Brac, ſi l'on peut donner le nom d'Analyſe à ce travail, fait dans une Pharmacie ſur une rue bruyante, expoſée au tumulte des paſſans, & de ceux qui venoient prendre des reme-

---

Eaux, d'après l'Analyſe faite en Savoye, a répondu de l'autre à toutes les objections. Déterminés par l'idée avantageuſe qu'il en a donné, pluſieurs Lyonnois commencent à en faire uſage; & ſi les effets répondent à leurs eſpérances, les malades ne tarderont pas à s'y tranſporter en foule.

des, & si le College n'avoit pas marqué sa prudence, en se décidant au silence. On voit par la Lettre de M. Potot, leur Vice-Doyen, avec quelle sagesse se conduit en pareil cas, un College qui a tant à cœur sa réputation. Quel est le Chimiste qui pourroit s'empêcher de rire, si on lui présentoit pour une Analyse exacte ces Essais, dont on n'examina pas même les résultats? M. Rast peut se rappeller qu'en me parlant d'une lettre qu'il avoit reçu de M. Magneval, je le priai de lui répondre qu'il n'avoit point été question d'Analyse, & que je me proposois d'envoyer à leur College un Exposé de tous les Essais que j'avois fait à Chambéry, avec M. Boisset le fils, Apoticaire très-versé dans la Chimie; mais qu'auparavant je voulois les répéter avec M. Teissier, Apoticaire de Lyon, qui m'avoit promis de venir en Savoye avec moi pour cet objet; & s'il eût pu effectuer sa promesse, cette Analyse auroit déja paru; non que je présume qu'elle soit capable de nous faire connoître toutes les propriétés de ces Eaux, mais seulement pour démontrer que leur sédiment obtenu par le repos, celui de la teinte purpurine, & celui qu'elles déposent aux parois de leur ouverture, contiennent du fer attirable par l'aimant, en leur rendant le phlogistique; que les pellicules onctueuses & ochreuses qui se soutiennent à leur surface, en contiennent également; que le sable d'où elles découlent, en manifestent aussi, & que par conséquent c'est à juste titre que j'ai nommé ces Eaux ferrugineuses: il y verra aussi qu'elles verdissent le sirop violat, & la teinte purpurine qu'elles prennent au moyen de la noix de galle; ces derniers essais ne pouvant avoir lieu qu'à leur source. Et s'il est possible de découvrir les autres principes dont je les crois impre-

gnées,

gnées, & de juger de l'abondance de l'air contenu dans ces Eaux, c'est M. Teissier sur qui je fonde mes espérances pour le succès, vû celui que cet habile Artiste eut déja en 1764 sur les sédimens & sublimations des Eaux d'Alun d'Aix, que je lui avois fait remettre.

Si MM. Magneval & Brac avoient pris la peine de lire les préliminaires de la Pharmacopée de Lyon, par M. Vitet, auquel personne ne refusera les plus grandes connoissances en Chimie & Anatomie, ils auroient vû comment ce savant Professeur expose dans les §§. 43, 44 & 45, l'impossibilité d'analyser exactement les Eaux minérales transportées, & que l'Analyse chimique est un moyen aussi incertain pour juger de leur vertu, que pour établir celle des végétaux & des animaux (*).

Enfin, M. Potot part aujourd'hui, 10 Juillet, de de Lyon, pour venir en Savoye; il verra les effets des Eaux de la Boisse; l'on répétera en sa présence les essais dont j'ai parlé ci-devant; je m'en rapporterai au compte qu'il voudra bien en rendre à son College; son habileté & son honnêteté sont connues de tout Lyon, j'espere que MM. Magneval & Brac, à son retour, croiront qu'un Médecin honnête doit leur attribuer des vertus médicinales & particulieres, qu'ils reviendront de leur façon de penser; sachant bien qu'il n'est rien de si dangereux qu'un Médecin qui s'opiniatre dans son idée une fois conçue. L'expérience nous apprenant qu'on doit toujours se défier de ses propres lumieres, rechercher la marche de la nature, se replier, si le chemin que l'on a pris n'est pas le sien; c'est le devoir d'un vrai Médecin: Le mien étoit de faire connoitre aux Lyonnois, aussi polis qu'affables, que j'ai

(*) *Voyez* la Pharmacopée de Lyon, *in*-4°. chez les Freres Perisse, Imprimeurs-Libraires à Lyon, 1778.

L

été incapable de leur en imposer & d'abuser de leur confiance, comme l'annonce de MM. Magneval & Brac l'insinuoit. Ils devoient dire que c'étoit à l'insuffisance de mes lumieres, qu'ils attribuoient l'idée avantageuse que j'avois de ces Eaux, & non m'accuser de manquer d'honnêteté dans un Art dont elle doit être la base.

Une 3e. Source, quoique beaucoup moins abondante, découle au centre de la colline, à peu de distance des deux autres; on reconnoît au goût & à l'odorat, qu'elle est sulfureuse; & ses effets, dans certaines affections de poitrine & de la peau, lui mériteront la préférence; mais avant de les indiquer, je veux en réitérer les Observations.

LETTRE DE M. POTOT,

VICE-DOYEN DU COLLEGE DE MEDECINE DE LYON,

Au P. M. FLEURY.

VOus voulez savoir, Monsieur & cher Confrere, si c'est le College de Médecine de Lyon qui a fait insérer dans différentes Gazettes, & singulierement celle de Monaco, ce qui y est dit au sujet des Expériences faites à Lyon en votre présence sur les Eaux minérales de la Boisse; vous êtes peut-être instruit que le College, suivant ses Règlemens, s'assemble tous les mois, pour traiter de tout ce qui peut avoir rapport à la santé publique, y communiquer les Observations que chaque Collegié peut avoir fait sur les maladies règnantes, &c. Je ne me trouvai point à l'Assemblée du 1 du courant; mais ayant lu effectivement dans ladite Gazette, l'article sur lequel vous me demandez des informations, j'ai été

ſurpris de l'y trouver tel qu'il y eſt annoncé, n'ayant point entendu dire précédemment que le College l'eût ordonné, non plus que de faire aucune Analyſe, ni aucune expérience ſur vos Eaux. Je me ſuis informé auprès de quelques-uns de mes Confreres, ſi dans cette Aſſemblée du 1 du mois, il y avoit été queſtion d'un tel fait; ils m'ont répondu que non; ainſi il faut que ce ſoit quelque particulier qui, de ſa propre autorité, a fait annoncer un pareil avis : car, pour que le College des Médecins l'eût envoyé au Gazettier, ou donné ordre, il auroit fallu, 1°. une Aſſemblée exprès, qui eût ordonné par Délibération, que l'Analyſe de vos Eaux ſeroit faite. 2°. Par cette même Délibération le College auroit nommé, ſuivant ſon uſage, des Commiſſaires pour la faire. 3°. Les Expériences & Analyſe faites, les Commiſſaires en auroient rendu compte au College aſſemblé. 4°. Sur le rendement de compte des Commiſſaires, le College auroit pris une Délibération, qu'il auroit écrit ſur ſes Régiſtres. Or, comme il n'y a eu aucune de ces formalités, ni aucune Délibération, on peut donc vous aſſurer que ce n'eſt point le College des Médecins de Lyon qui a ordonné ni invité à mettre ſur les Gazettes ou Journaux, tout ce qu'on lui fait dire ſur les Eaux de la Boiſſe.

Voilà, Monſieur, le vrai tel qu'il m'a été rendu par quelques-uns de mes Confreres, qui s'étoient trouvés à l'Aſſemblée.

J'ai l'honneur d'être, &c.

POTOT, D. M.

Lyon, 25 *Juin* 1778.

FAUTES A CORRIGER.

Page 9, *ligne* 7, volatifs, *liſez* volatils; *page* 21, *ligne* 5, le ſable roulé par ces Eaux, *liſez* le ſable d'où découlent ces Eaux; *page* 22, *ligne*, 1ere. il eſt donc à propos, *liſez* il eſt à propos; *page* 32, *ligne* 4, Source ce ces Eaux, *liſez* Source de ces Eaux; *page* 36, *ligne* 13, conſétives, *liſez* conſécutives : Le Lecteur indulgent ſuppléera aux autres.

AVIS.

Le ROI, par Lettres-Patentes du 14 Juillet 1778, permet à la Ville de Chambéry d'acquérir des Propriétaires des fonds des Eaux de la Boisse, trois journaux, en l'autorisant d'y maintenir le bon ordre, & d'y faire toutes les réparations nécessaires. Ce sont là des nouveaux traits de bienfaisance, que notre Auguste MONARQUE vient d'accorder pour le bien public & celui de l'humanité.

ANNONCE.

Monsieur le COMTE DE L'HÔPITAL, toujours animé d'un esprit patriotique, imaginant que les sommes qui ont été proposées dans différens papiers publics, étoient trop modiques; offre un Pari de 500 louis à ceux qui voudront nier la qualité ferrugineuse des Eaux de la Boisse près de Chambéry.

Signé à l'Original, DE L'HOSPITAL.

Vû. Est accordée la Permission requise pour l'Impression. Chambéry, le 20 Juillet 1778.

DIDIER, pour la Grande Chancelerie.

De l'Imprimerie de M. F. GORRIN, Imprimeur de S. M. en Savoye.